

**PROGRAMME « POUR ET SUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL »**

**Appel à propositions de recherche 2015 (AAP 2)**

# **FRUGAL**

Formulaire à déposer obligatoirement :

sur le site PSDR ([www.psdr.fr](http://www.psdr.fr)) avant le **31/03/2015** (13h)

La durée des projets ne pourra pas dépasser 4 années pleines, activités de recherche et de valorisation comprises. Les travaux de recherche doivent être menés durant les 3 premières années, la 4<sup>ème</sup> année devant être exclusivement dédiée aux activités de valorisation.

Le programme PSDR est soutenu financièrement par l'INRA et l'IRSTEA pour les organismes de recherche, ainsi que par les Conseils Régionaux ayant souhaité s'engager dans le dispositif : Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, ensemble Grand Ouest (Bretagne, Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes), Ile-de-France, Lorraine, Midi-Pyrénées, Haute-Normandie, Rhône-Alpes

#### Directeur national de PSDR4

André Torre

torre@agroparistech.fr

#### Contacts PSDR

	Contact	Téléphone	Email
Direction PSDR	Frederic Wallet Sabine Nguyen Ba	06 85 45 59 51 01 49 59 69 01	wallet@agroparistech.fr sabine.nguyen-ba@versailles.inra.fr
Région Aquitaine	Hubert de Rochambeau Frédéric Saudubray	05 57 12 26 60 05 57 89 08 48	hubert.de-rochambeau@bordeaux.inra.fr frederic.saudubray@irstea.fr
Région Auvergne	Laurent Trognon Hélène Mazaleyrat	04 73 44 07 17 04 73 31 81 59	laurent.trognon@agroparistech.fr h.mazaleyrat@cr-auvergne.fr
Région Bourgogne	Gérard Duc	03 80 69 31 48	gerard.duc@dijon.inra.fr
Région Centre	Catherine Beaumont	02 47 42 78 21	presidence.valdeloire@tours.inra.fr
Région Champagne-Ardenne	Gilles Gandemer	03 22 85 33 38	gilles.gandemer@mons.inra.fr
Ensemble Grand Ouest (Bretagne, Basse Normandie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)	Philippe Merot Catherine Vassy	02 23 48 54 36 02 40 67 51 71	philippe.merot@rennes.inra.fr catherine.vassy@nantes.inra.fr
Région Île-de-France	Isabelle Bonnin	01 34 65 23 51	isabelle.bonnin@jouy.inra.fr
Région Lorraine	Fabienne Barataud	03 29 38 55 10	fabienne.barataud@mirecourt.inra.fr
Région Midi-Pyrénées	Sandrine Lebois Danielle Galliano	05 61 28 57 50 05 61 28 53 66	sandrine.lebois@toulouse.inra.fr danielle.galliano@toulouse.inra.fr
Région Haute-Normandie	Gilles Gandemer	03 22 85 33 38	gilles.gandemer@mons.inra.fr
Région Rhône-Alpes	Daniel Roybin	04 79 70 77 73	droybin@suacigis.com

## **1. Identité du projet**

### **Titre du projet (120 caractères max.)**

Formes Urbaines et Gouvernance alimentaire

### **Acronyme du projet**

FRUGAL

### **Mots clés (5 max.)**

Métropole, alimentation, ressources, filières, gouvernance

### **Principales disciplines scientifiques du projet (5 max.)**

Géographie, sociologie, urbanisme-droit, économie-logistique-gestion, agronomie

### **Montant financier global demandé au titre de PSDR**

871743,31 euros

## 2. Résumé du projet (5000 caractères max.)

Le projet FRUGAL est centré sur l'analyse des enjeux systémiques liés à l'approvisionnement alimentaire de métropoles du Grand Ouest français et en région Rhône-Alpes. Dans un contexte de crises récurrentes (économique, sanitaire, foncière, etc.), le parti-pris est celui d'une autonomie alimentaire accrue dans une perspective de villes-territoire post-carbone et de meilleure valorisation économique et sociale des ressources de ces territoires.

En nous appuyant sur une gouvernance alimentaire territoriale qui relève de l'action politique et suppose des investissements relationnels, institutionnels et cognitifs, mais qui a aussi des dimensions techniques, économiques et géographiques qui conditionnent sa viabilité (Touzard et *al.*, 2014), nos objectifs sont d'aboutir à l'élaboration de principes d'actions publiques prenant en compte les enjeux d'alimentation urbaine et leurs conséquences sur le « métabolisme » des villes. L'originalité de l'analyse consiste à ne pas se contenter d'évoquer les mutations du rapport urbain-rural mais la nécessaire évolution des formes urbaines. Cette recherche s'inscrit dans les débats de ces dernières années sur le renouveau de la science régionale qui investit les phénomènes de territorialisation. L'accent est mis sur la construction d'espaces dédiés à la solution de problèmes collectifs inédits (ici l'alimentation massive des villes) et induisant des effets dans les structures. Les politiques publiques territorialisées s'en trouvant profondément interrogées, le projet vise des avancées significatives dans ce domaine.

Associé aux laboratoires de recherche, l'acteur-référent est « Terres en Villes », réseau national de grandes agglomérations et métropoles françaises mobilisées autour du maintien et du développement de leur agriculture urbaine et péri-urbaine. Son implication dans les deux régions retenues pour Frugal conduit à retenir les terrains suivants: Caen, Rennes, Lorient, Nantes, Angers, et Poitiers, et plus ponctuellement Alençon et La Rochelle en Grand Ouest ; métropole Lyon-Saint-Étienne et Grenoble, avec mise en perspective avec la situation du Grand-Genève en Rhône-Alpes.

La formulation des enjeux et questions proposés est le fruit d'une construction commune (depuis août 2012) entre chercheurs et acteurs qui ont travaillé ensemble à la problématisation et à l'élaboration du projet.

Ainsi, le projet articule quatre volets de recherche (VR):

- Le VR1 « **Flux** » analyse les flux alimentaires de chaque terrain, de la production locale aux volumes consommés, en passant par les aspects de transformation et de logistique. Structurés autour de l'économie et de la géographie, les travaux visent à cerner d'abord la réalité actuelle de ces flux pour pouvoir, dans un second temps, proposer des volets prospectifs concernant les adaptations à imaginer pour aboutir à un métabolisme urbain plus performant.

- Le VR2 « **Acteurs et modalités de gouvernance** » vise la description et l'analyse des dispositifs actuels de l'action publique territoriale, tout en ciblant des études de cas innovants dans la perspective d'identifier leurs caractéristiques et les conditions de leur transférabilité. Ce VR envisage aussi les enjeux de démocratie alimentaire i.e. les conditions économiques, politiques et sociales permettant l'accès de toutes les catégories de population à une alimentation saine localisée et de qualité.
- Le VR3 « **Formes** » hybride des approches d'urbanisme et d'agronomie à des injonctions spatiales. Il interroge les modalités de construction de la ville, d'hybridation agri-urbaine ainsi que d'allocation et de gestion du foncier. Il s'intéresse aux systèmes de production agricole les plus propices au renforcement de l'autonomie alimentaire métropolitaine.
- Le VR4 « **Systèmes** », interdisciplinaire, a pour fonction de mettre en lien l'ensemble des éléments d'analyse et résultats progressivement rassemblés dans les VR1, VR2 et VR3, de manière à offrir une lecture d'ensemble des conditions de relocalisation spatiale et de reconnexion économique et sociale des systèmes alimentaires des métropoles étudiées.

Le VR4 est particulièrement propice à la préparation des objectifs de valorisation du projet, qui portent principalement sur l'appropriation par les acteurs des facteurs favorisant et limitant des systèmes alimentaires métropolitains durables, sur la construction d'outils méthodologiques et d'aide à la décision et leur transfert dans d'autres territoires via l'appui et la formation.

Cependant, les résultats du projet seront valorisés tout au long du projet qui développe **4 VV** (volets de valorisation) en correspondance avec chaque VR. Le VV1 vise à sensibiliser les décideurs publics et privés **et à donner aux acteurs les moyens de comprendre et d'analyser les flux alimentaires de leur territoire** ; le VV2 **de d'identifier et d'analyser la place et le rôle des différents acteurs du système alimentaire d'agglomération, leur stratégie et leur politique** ; le VV3 **de mettre en place la planification alimentaire sur le territoire** ; le VV4, **de co-construire un système alimentaire territorial durable et de mettre en place un observatoire de l'approvisionnement alimentaire.**

### **3. Positionnement stratégique du projet (2 pages max.)**

#### **3.1 Correspondance par rapport aux thèmes de l'appel à proposition PSDR 4, aux enjeux régionaux et aux attentes et besoins des acteurs**

Le projet FRUGAL est prioritairement positionné dans **l'axe national 6 « Renouveau des enjeux et des modalités d'intervention publique pour le développement régional et territorial » complété de l'axe 3 « Autonomie territoriale et développement agricole »**. Il traite de la problématique de **l'approvisionnement alimentaire territorialisé des métropoles et des régions urbaines.**

### ***Enjeux régionaux -***

FRUGAL apporte des connaissances sur les priorités régionales suivantes :

**En Rhône-Alpes** : réseau dense d'aires métropolitaines et modèles de développement territoriaux : territorialisation de l'économie agricole et alimentaire, ancrage et valorisation des activités territoriales, enjeux de colocalisations aux filières alimentaires locales ; Dimension économique des activités de transport et de logistique localisées (SYAL) ; transition agro-écologique et conditions de « déverrouillage » des modèles

**En Grand Ouest** : Approvisionnement alimentaire des métropoles et des régions urbaines ; Dynamiser la chaîne de valeur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire (développement de la compétitivité intra et extra-métropolitaine et de la durabilité économique des entreprises et filières ; co-localisation des activités de production et de transformation), réguler les usages des sols et la pression foncière en zones urbaines et périurbaines ; valeur ajoutée à la ferme et circuits courts pour les territoires ; méthodologie de test de scénarios de politiques territoriales.

### ***Attentes et besoins des acteurs***

La mise à l'agenda local et régional de la question alimentaire a suscité l'instauration de nouveaux dispositifs publics et des prises de positions politiques des collectivités territoriales (avis du Comité des Régions sur les SYAL avis de l'ARF sur le système alimentaire). L'exposition universelle Expo Milano 2015, la régionalisation du Feader et la consolidation des métropoles (Loi Mapam) amplifient cette dynamique qui revisite l'action publique en faveur des circuits courts et de l'agriculture (péri)urbaine. Cela suscite un besoin de connaissance de la part des acteurs.

Au cours des phases participatives préparatoires du projet, a été soulignée la modernité des enjeux de « la ville qui mange » et du nouveau « design » de la métropolisation par l'alimentation.

Les conditions de la dynamisation territoriale ont été questionnées tout à la fois quant aux conditions d'activation des flux locaux alimentaires autour des bassins alimentaires métropolitains, des modes d'articulation de l'ensemble de ces flux locaux et non locaux et de leur part respective, de l'innovation technico-économique comme réponse de la production, de la transformation et de la distribution à la consommation, de l'invention de nouvelles formes agri-urbaines enrichissant le « palimpseste urbain » et le récit de la planification, des conditions et formes d'une gouvernance et action publique renouvelées pour favoriser le développement de systèmes alimentaires métropolitains efficaces.

Les partenaires du projet FRUGAL ont choisi de partir de l'alimentation (que mange-t-on, d'où vient cette nourriture, quelle valeur y accorde-t-on, quels modes de consommation et d'approvisionnement, quelles évolutions sont à l'œuvre) pour proposer de travailler à la connaissance et structuration des flux alimentaires, de leur territorialisation, aux enjeux fonciers, d'urbanisme et d'agronomie, d'adaptation et d'évolution de la gouvernance agricole et alimentaire territoriale. Les partenaires du projet ont souhaité que les objectifs à terme du projet visent à aborder les enjeux de transition et d'hybridation des modèles, à développer des outils d'aide à l'analyse et à la décision et de transférer ces outils pour une utilisation au-delà du projet. Le diagnostic collectif d'intérêt général de ces enjeux et le renouvellement de l'action publique territoriale en cours justifient une attention spécifique portée à la valorisation des résultats et à la transférabilité des outils développés.

### 3.2 Positionnement par rapport à l'état de l'art scientifique sur la problématique de recherche développée dans le projet

Poser la question du rapport entre villes et alimentation est relié à la conjonction de deux processus relativement récents que sont la métropolisation et les crises alimentaires. Ces processus ont donné lieu à de nombreuses analyses quant à leur articulation sans pour autant donner des clés d'action pratique aux acteurs confrontés à une remise en cause des modèles productivistes des systèmes agro-alimentaires. Or, la question de l'alimentation des villes agit d'autant plus comme une métaphore du modèle économique dominant qu'elle pénètre et façonne la ville dans ses structures matérielles comme dans ses institutions. C'est « la ville qui mange » (Krausz et al., 2013) que nous proposons d'examiner dans son état et dans ses perspectives en combinant 4 chantiers déjà partiellement abordés par ailleurs.

La question alimentaire est au cœur d'un tournant territorial (Pecqueur 2006). La prise de conscience de l'enjeu alimentaire par une diversité d'acteurs transparait dans la notion de "sustainable place-making" (Marsden, 2012) qui enrichit l'explication de phénomènes territoriaux par l'introduction de la dynamique de construction des acteurs vers un éco-système soutenable. Ainsi, se multiplient cette dernière décennie les expériences de "food planning", dans lesquelles la dimension "territoire" est centrale en tant que "concours d'acteurs dans un cadre géographique qui fait émerger puis tente de résoudre un problème (ou une opportunité) évalué(e) comme commun(e)" (Pecqueur, 2000). Se pose alors la question de la faisabilité juridique de politiques impulsées à une échelle donnée (projet Lascaux : Collart-Dutilleul, 2014), et celle des formes et modalités d'une gouvernance alimentaire fortement espérée par les acteurs partenaires.

Nouvelles formes spatiales de regroupement des hommes et nouveaux processus alimentaires : une lecture par les sciences sociales. La ville qui ne s'était plus pensée comme agricole et agroalimentaire ces dernières années semble redécouvrir ces fonctions (Thèse Pauline Marty 2013) L'observation et la caractérisation de mouvements émergents dans le système alimentaire a donné lieu à une diversité de travaux de recherche, notamment autour de la variété des **circuits courts / proximité** et des consommateurs en lien avec le renouvellement de la demande alimentaire (dont PSDR3 Liproco, Coxinel, Ressterr), ou de l'agriculture urbaine (Morgan 2009). En continuité, deux entrées peu explorées méritent d'être approfondies. D'une part, les formes d'organisation des acteurs du paysage alimentaire et des relations qu'ils entretiennent entre eux et avec les territoires sur lesquels ils sont implantés (Delfosse 2015), en insistant sur les acteurs majeurs du système conventionnel que sont les transformateurs de l'agro-alimentaire (IAA, artisans) ou les distributeurs (GMS, commerce de gros). D'autre part, le « donner à lire » de systèmes résiliants complexes par mobilisation de modèles mathématiques (logistique) ou de SIG.

Le tournant des crises et des ruptures. Parallèlement, on observe dans la littérature anglo-saxonne surtout, un intérêt pour le principe de reconnexion autour d'une alimentation porteuse de sens et de mieux-être social (Marsden, Sonnino, 2012), d'équité (Friant-Perrot, 2013) ou de discriminations quant

à son accès (Bodiguel, 2014), de citoyenneté ou de justice alimentaire (Gottlieb, Joshi, 2010). Cette reconnexion entre consommateur(s) et producteur(s), voire reconnexion entre le consommateur et la terre vivrière même, au travers de pratiques de production alimentaire en ville (Deverre, Lamine, 2010) a généré plusieurs typologies de l'agriculture urbaine (Nahmias, Le Caro, 2012 ; Wegmuller, Duchemin, 2010). Variable selon la catégorie d'acteur ciblé (Guiomar, 2013), l'interprétation de cette reconnexion inspire une forte hypothèse autour d'une réaction de résilience sociale individuelle et collective à la notion de crise. Encore faut-il s'entendre sur les crises motrices des diverses formes de ces mouvements de reconnexion : crise environnementale, crise de valeurs autour du modèle de société de consommation « minier » né des Trente Glorieuses, crise économique structurelle - dont les impacts ont induit une certaine urgence à propos des questions alimentaires dans les villes de Detroit ou d'Athènes par exemple, mais aussi rupture dans la perception des acteurs urbains au regard du potentiel que représente les lieux de l'alimentaire (Halles de Provence à Aix, etc.). La reconnexion est aussi idéale.

Métabolisme urbain et alimentation : des permanences mais de nouvelles interrogations. L'entrée dans l'âge "transactionnel" des relations ville/campagne (Vanier, 2005) modifie l'approche sur la ville territoire. Basée avant tout sur l'idée de complémentarités mises en avant dans la notion de métabolisme urbain (Barles, 2010), et diverse selon la forme matérielle de la ville, cette dynamique relationnelle impacte d'autant plus les politiques qu'elle reflète la montée d'une préoccupation sociétale pour l'alimentation qui fait de la question alimentaire le nouveau paradigme dominant de la politisation de la question agricole (péri)urbaine jusqu'alors dominée par la question des « aménités vertes » (Bonney, Brand, 2014). Outre des travaux portant sur les logiques d'approvisionnement alimentaire de la ville (Bognon, Barles, 2012), sur la question foncière qui revient en force (Bertrand, 2013), ou sur l'émergence de projets – paysagers, architecturaux et urbains – portés par des collectifs d'habitants, des entreprises ou des collectivités territoriales (Buick et *al.*, 2012), le travail réalisé sur "Rennes, métropole vivrière" (Darrot, 2012) va servir de référence, la spécificité de notre approche résidant dans la concomitance et les relations croisées des mutations urbaines et des mutations du système de production et de distribution alimentaire.

## **4. Description du projet (8 pages max.)**

### **4.1 Objectifs scientifiques et finalités opérationnelles du projet**

Le projet FRUGAL est centré sur l'analyse des enjeux systémiques liés à l'approvisionnement alimentaire des métropoles du Grand Ouest français et de la région Rhône-Alpes. Le parti-pris consiste à rechercher les conditions d'une autonomie alimentaire territoriale (c'est à dire, une sécurité voire une quasi "souveraineté alimentaire") accrue dans une perspective de métropoles post-carbone et de meilleure valorisation économique et sociale des ressources des territoires métropolitains. La perspective d'ensemble est celle de systèmes alimentaires urbains pris dans leur complexité : structure des flux (proches et lointains) du producteur au consommateur, formes foncières et spatiales des espaces

agricoles, vocation alimentaire des trames vertes urbaines, forme de la métropole et de ses infrastructures, cadre des jeux d'acteurs, et modalités de gouvernance des enjeux agricoles et alimentaires du territoire et de ses formes proprement urbaines.

Le projet se donne deux priorités à terme : offrir une lecture systémique de ces enjeux, et fournir des outils d'aides à la décision publique permettant d'aborder les processus spécifiques de la relocalisation alimentaire métropolitaine.

Pour y parvenir, le projet FRUGAL parcourt plusieurs étapes.

Après un état de l'art permettant de capitaliser le fruit des recherches passées et la définition interrégionale des détails méthodologiques du projet (phase 1), des données thématiques décrivant la situation actuelle sont être rassemblées selon trois thèmes dans les 9 métropoles impliquées dans le projet (phase 2 du projet) :

- Les flux alimentaires métropolitains (VR1)
- Les acteurs et les modalités de la gouvernance alimentaire (VR2)
- Les formes urbaines et la gouvernance alimentaire (VR3).

Au terme de cette étape de collecte de données, les thématiques vont progressivement être abordées de manière plus systémique (phase 3), en croisant les données d'abord entre VR 1 à 2 (phase 3A) sur les questions suivantes : identification de modèles agricoles et alimentaires actuels et prospectifs, en particulier modèles propices à une relocalisation des productions agricoles, de leur transformation et de leur logistique (VR1 + VR2) ; Cartographie spatiale des flux de systèmes alimentaires territorialisés ; volumes concernés (SIG), étude des conditions d'optimisation de la logistique des filières alimentaires locales en vue de la réduction des *food miles* et des consommations de carburants ; modèles productifs et logistiques propices à l'autonomie alimentaire territoriale (notamment autonomie protéique des élevages ; et co-localisation optimum des activités) (VR1 + VR3) ; analyse des conditions de négociation de l'allocation du foncier agricole et vivrier en milieu urbain et péri-urbain, typologie des nouveaux liens spatiaux entre l'alimentaire et l'urbain, relations entre formes agricoles et urbaines produites et processus de fabrication, conditions de reproductibilité de telles expériences et esquisse des nouveaux modèles productifs et urbains sous-jacents (VR2 + VR3).

Cette phase 3 évoluant vers une lecture systémique va se conclure par une étape constituant la ligne d'horizon du projet en matière d'activités de recherche (phase 3B) : une tentative de lecture d'ensemble des systèmes alimentaires de chaque métropole, visant à mettre en évidence d'une part des spécificités territoriales et leurs explications, d'autre part des constantes inter-territoriales et leur signification en termes de processus de transition à l'œuvre dans le domaine de l'alimentation des métropoles. **Il s'agit par-là d'informer la décision politique territoriale, en particulier dans la perspective de l'émergence de schémas de politiques alimentaires urbaines.**

Le VR4 « Systèmes alimentaires métropolitains » anime ces travaux de rapprochement des données en particulier lors de la phase 3 et travaille à l'élaboration d'analyses conclusives qui ont pour but de :

- Connaître et évaluer, par la description holiste de systèmes alimentaires urbains

- Comprendre, par la description des processus sociaux, politiques, juridiques contemporains, mais aussi par le décryptage des facteurs expliquant au fil du temps les évolutions observées
- Décider, par une approche prospective explorant diverses directions : celle des tendances actuelles, celle de plusieurs scénarios maximisant des grandeurs spécifiques : relocalisation et co-localisation des systèmes alimentaires ; ultra-spécialisation des territoires et de leurs sous-ensembles sous l'effet des pressions économiques privées ; décloisonnement d'opposés tels qu'urbain-rural ou producteur-consommateur et leurs effets locaux. Ces scénarios et leurs effets territoriaux pourront être examinés au regard de deux catégories de facteurs : durabilité des systèmes alimentaires mobilisés pour nourrir la métropole ; compatibilité avec des indicateurs de transition mis en évidence dans la littérature et lors de nos enquêtes socio-économiques de la phase 2).

## **4.2 Originalité et caractère innovant du projet, notamment pour le territoire régional et pour les utilisateurs finaux**

FRUGAL aborde la rencontre du monde rural et du monde urbain à propos de l'enjeu partagé de l'alimentation territoriale de métropoles donnant lieu à une gouvernance spatiale, économique et sociale complexe. Notre objectif est de rendre cet enjeu plus opérationnel. Il s'agit alors de dépasser l'imaginaire social souvent associé à la question du "nourrir la ville" et relayé par de nombreuses analyses contemporaines. Déjà une réalité dans certains territoires de nos terrains d'étude, l'opérationnalité renvoie à une attente publique en termes de ligne d'horizon, et à la confrontation d'une telle perspective aux rugosités du réel et à la nécessité d'ancrer les voies de progression (technico-économiques, spatiales, sociales et politico-juridiques) dans des trajectoires pratiques. Il s'agit d'offrir des données inédites, des cadres d'analyse et des outils d'aide à la décision propices à une progression dans cette réalité hybride, mouvante et innovante.

Appréhender cette complexité nécessite, et nous l'assumons dans FRUGAL, de déconstruire nombre de clivages et d'apories véhiculés sur la notion de système alimentaire (dont IAA/circuits courts, qualité sanitaire/qualité sociale, écologique et culturelle, agriculture professionnelle hors des villes, formes de la ville/maraîchage, etc.). Aussi, le projet cherche à développer des descriptions et des perspectives à la fois plus réalistes et plus originales des formes d'hybridations dans ces domaines, et des voies qu'elles tracent pour éclairer la décision publique et l'action des acteurs de terrain.

En particulier, nous explorons la variété des formes et des définitions de l'agriculture urbaine en ne la résumant ni aux formes professionnelles péri-urbaines ni au jardinage urbain privé. Notre approche par les formes agricoles et urbaines constitue également une réelle originalité. L'analyse des formes ne se réduit pas aux formes sociales et nous cherchons quelle ville et quelle alimentation dessinent ensemble les activités productives et industrielles, leur coordination et leur gouvernance, et l'évolution des modes de vie. Notre démarche enchaîne dans ce but les étapes intellectuelles suivantes : *Objectiver* en rassemblant des données disciplinaires puis systémiques, *analyser* et comprendre grâce à l'approche systémique, contribuer à l'argumentation de scénarios de prospective, *formaliser*, aider à la décision, *co-construire les questions*, les analyses et les cadres de pensée par une recherche participante gommant en partie les fonctions acteurs-chercheurs.

L'implication dans FRUGAL d'acteurs et de chercheurs des deux régions Rhône-Alpes et Grand Ouest dans une démarche et des questions partagées, à travers la variété des études de cas métropolitains garantit la richesse de la problématique commune et de l'approche systémique de la complexité. Il en va de même de la composition très interdisciplinaire du collectif de recherche, et de la nature du principal partenaire recherche, le réseau Terres en Villes, acteur référent, qui repose sur un partenariat entre collectivités territoriales et chambres d'agriculture des agglomérations et métropoles adhérentes.

### 4.3 Principales questions et hypothèses de recherche

#### Mise en cohérence des systèmes productifs et alimentaires

La question centrale de notre projet est la suivante : peut-on reconnaître et accompagner l'émergence d'une **politique publique territorialisée de l'alimentation** avec un service public de l'alimentation ? Cette question interroge les nouveaux rapports entre alimentation et ville. Nous voulons questionner l'hypothèse de la métropolisation et de la reconnexion territoriale comme modèles pour les systèmes alimentaires urbains. En particulier, cette hypothèse se décline en deux axes : comment décrire et imaginer les co-évolutions entre agriculture urbaine et péri-urbaine, production agricole importée et alimentation des villes-centres et des métropoles où se situent majoritairement les mangeurs, ainsi que les produits qu'ils ingèrent ? Quelles nouvelles formes urbaines cela implique-t-il et comment les négocier ? Pour ce faire, nous sommes amenés à décliner nos questionnements et hypothèses dans diverses directions qui constitueront autant d'axes dans notre projet.

**Articuler territoire, alimentation et organisation** (production, transformation, commercialisation) ne sont pas adaptés à la couverture de la demande locale par une part conséquente des ressources locales. Plus, les dispositifs productifs, industriels, logistiques et de commercialisation capables de prendre en charge une variété de produits et des volumes propres à satisfaire la demande urbaine sont à développer, et même à concevoir. Cette évolution nécessite de faire le diagnostic de l'existant d'une part, des besoins à couvrir d'autre part. Le projet FRUGAL explore par conséquent les questions suivantes :

- Quels sont les éléments descriptifs des flux alimentaires dans les métropoles étudiées, comment passer d'une proto-notion de circuits courts à l'approche de systèmes alimentaires territorialisés mobilisant des volumes, des moyens et un nombre d'acteurs très importants ?
- Quels sont les liens entre ces formes et la notion de qualité à tous les échelons de la filière productive locale ? En particulier, confirme-t-on l'hypothèse d'une corrélation entre écologisation des pratiques et reconnexion alimentaire territoriale ? Comment favoriser une telle co-évolution ?
- Quels équipements sont disponibles et nécessaires pour optimiser l'efficacité logistique de filières alimentaires régionales centrées sur les métropoles ? Quels sont les impacts de l'acheminement dans les espaces urbains sur la production et la distribution alimentaire, comment favoriser les processus de co-localisation ?
- Quel impact de ces systèmes alimentaires territorialisés sur les emplois des filières locales ?
- Quels liens/dépendances avec les autres territoires ?
- En quoi les formes urbaines en sont affectées ?

## Réseaux et acteurs

La gouvernance alimentaire urbaine est appréhendée ici comme une construction sociale qui implique un processus décisionnel, institué et/ou spontané, portant sur l'organisation de l'approvisionnement d'aliments (production, distribution et consommation) dans et pour la ville. Des acteurs publics et privés sont ainsi conduits à coopérer pour élaborer et mettre en œuvre des projets d'intérêt collectifs. Ce processus est source de confrontations et d'innovations sociales dans la mesure où il conduit les acteurs à réviser leurs propres référentiels, leurs représentations et logiques d'action.

Nous postulons que les modalités d'émergence et de fonctionnement de cette gouvernance alimentaire urbaine sont *a priori* toutes singulières. Elles dépendent des spécificités géographiques, socio-politiques et culturelles d'un territoire, comme de la nature des acteurs qui y prennent part, et des relations qu'elles entretiennent avec les obligations légales - le droit pouvant accompagner l'innovation. Tester cette hypothèse revient à s'intéresser aux acteurs et processus permettant la coordination de sphères sectorielles impliquées dans cette gouvernance et dont les référentiels et les modes de fonctionnement sont souvent étanches.

Au sein du projet FRUGAL, nous distinguons quatre thématiques qui apparaissent de façon transversale dans l'ensemble du projet.

- *Les pratiques agricoles* : quels arguments sont mobilisés pour justifier leurs diversités, quels sont les déterminants des évolutions techniques à l'œuvre, quelles corrélations entre SYAL et écologisation des pratiques agricoles dans les faits comme dans les argumentaires ? Quel est le rôle du conseil agricole dans ce domaine, et des cadres institutionnels et politiques propre au secteur agricole ? Quelles sont les modalités d'implications dans les réseaux des SYAL développées par les agriculteurs ? Et, enfin quelles sont les perspectives de territorialisation du développement et des politiques agricoles ? (Notamment sur l'agronomie de territoire et l'état des discours sur le croisement filière/territoire) ?

- *L'évolution de la consommation alimentaire urbaine* : que mange-t-on et quelle valeur y accorde-t-on ? Quelles sont les modalités de consommation et d'approvisionnement ? Comment un projet de reconnexion alimentaire est-il perçu et traduit en termes de pratiques (achat et alimentation) ? Quelles sont les marges d'évolution d'un tel projet ?

- *l'action publique* : quels sont les infléchissements observés et les infléchissements nécessaires des politiques publiques de l'alimentation urbaine à la suite des mutations de la gouvernance alimentaire territoriale. On n'oubliera pas les effets sur la politique de la ville.

- *Les systèmes d'acteurs* : que serait une cartographie sociale des SYAL, rassemblant les acteurs (producteurs, consommateurs, intermédiaires, collectivités) et les modalités des accords les unissant ? Comment et par qui sont définis les processus de coopération ? Quels sont leurs effets sur le développement territorial et urbain.

- *Le rapport au foncier* : comment se négocie l'allocation du foncier et quels sont les effets sur les systèmes agricoles ? Selon quelles modalités (transmissions, mises en réserve foncières, etc...) ? Quels sont les canaux et les formes de l'innovation en relation au foncier ?

Ces thématiques sont analysées en mobilisant les quatre entrées suivantes :

- *Les enjeux* : nous ciblons les principaux débats (développement agricole, étalement urbain...), en appréciant les modalités d'hybridation des logiques et des valeurs, et leur identification en tant qu'alternatives.
- *Les acteurs* : nous étudions les périmètres de gouvernance et leurs évolutions, l'émergence de nouveaux acteurs (société civile, distributeurs...), les reconfigurations du système agro-alimentaire (local, durable...), l'articulation des échelles territoriales d'action.
- *Les processus* : nous abordons les modes de régulation des acteurs, dont la contractualisation, l'articulation des processus politiques, historiques, culturels et juridiques, la coopération, mais encore la prise en compte des ressources naturelles (agricoles) locales elles-mêmes.
- *Les impacts* : enfin, nous estimons les impacts en termes économiques (création et répartition de valeur), en terme de nouvelles formes d'organisation, de transformation et diffusion des pratiques, d'évolution du périmètre et du zonage de production, de nouvelles règles de droit.

Parallèlement, l'objectif est de réfléchir aux moyens d'encourager l'émergence d'une plus grande démocratie alimentaire. Il s'agit alors d'interroger les leviers permettant d'élargir la sphère des acteurs à d'autres groupes peu ou pas impliqués dans ces processus de gouvernance. La construction de modèles économiques et organisationnels, ainsi que d'instruments juridiques ou politiques sera approfondie, sur la base d'expérimentations développées par exemple dans le champ de l'économie solidaire. De même, des initiatives innovantes dans le domaine de la démocratie alimentaire et de l'accès alimentaire aux produits locaux de qualité pour tous (y compris les populations moins nanties) seront recherchées, et les conditions de leur diffusion analysées.

### **Formes et espaces :**

Le projet Frugal se propose d'examiner les voies possibles de meilleure conception et localisation des flux alimentaires, et plus globalement d'une « colocalisation » efficace et raisonnée, favorable à plus d'autonomie alimentaire urbaine, des productions agricoles, industries, voies de circulation et lieux d'habitat, d'activités économiques alimentaires et de services.

Par forme, il faut entendre la structuration d'éléments matériels. Ville et agriculture se présentent fréquemment comme juxtaposées dans leurs espaces et leurs fonctions, ainsi que dans leur conception. Des expériences innovantes de passage de frontières renouvellent la pensée urbanistique et l'approche sociale, politique et économique des espaces alimentaires dans et autour de la ville. L'agriculture n'est-elle pourtant pas aujourd'hui une manière possible de gérer la forme, les interstices et les limites de la ville diffuse contemporaine ? La question alimentaire s'en trouve-t-elle modifiée à la marge ? Ou est-on à la veille d'une nouvelle alliance entre prospective urbaine et alimentaire ? La question alimentaire n'apparaît-elle pas essentiellement aujourd'hui dans les documents et pratiques de fabrique des territoires par le biais de préoccupations environnementales ?

De fait, notre espace de référence est volontairement envisagé comme flou et non contigu, les formes de la métropolisation et leur temporalité étant inhérentes aux contextes locaux. Spatialiser ces formes va permettre d'évaluer les effets des stratégies de localisation des sites alimentaires qui, ensemble,

gènèrent un capital spatial. Cela signifie une évaluation de la nature de la planification alimentaire (*food planning*).

Nous cherchons à décrire d'abord les formes du bâti et des infrastructures et leurs effets sur les modes de consommation alimentaire, en particulier où et comment sont positionnées les infrastructures alimentaires : productions agricoles, sites industriels, distribution, voies de circulation et logistique. L'analyse des formes agricoles (localisation, orientation des productions, positionnement spatial des systèmes entre eux et par rapport à la ville...) sera complétée par la description des formes trames vertes urbaines lorsqu'elles sont (réellement ou potentiellement) mobilisées pour des usages alimentaires (jardins, parcs, toits, bâti...).

Ces premiers éléments vont nous permettre de progresser vers des lectures plus holistes décrivant les formes de métropolisation articulant production alimentaire et structures de la ville. Nous cherchons à parvenir à des descriptions spatiales complètes de systèmes alimentaires territorialisés, et leur formalisation au sein d'un Système d'Information Géographique (SIG) pour chacun des terrains du projet.

La négociation des formes agricoles et urbaines est ici interrogée par le biais des pratiques d'aménagement et d'urbanisme. Les formes et processus de fabrique des territoires sont dans ce cadre questionnés : quelle place pour l'alimentation dans les politiques et processus d'aménagement de la ville et des territoires ? Quels liens établir entre alimentation et agriculture urbaine ? Y a-t-il parfait recoupement ? Sinon, quelle ambition alimentaire pour l'agriculture urbaine ?

#### **Hypothèse principale et originalité du projet :**

Le projet FRUGAL se distingue d'une approche purement verticale en termes d'efficacité de filières et de circuits alimentaires (production, distribution, consommation). Il « territorialise » cette approche vers la prise en compte des effets globaux de structure dans les formes et les pratiques urbaines.

**L'hypothèse principale suppose donc que l'émergence d'une nouvelle gouvernance alimentaire urbaine provoque un bouleversement des formes et des métabolismes urbains.**

On cherche alors les effets de la reformulation des villes dans les emplois des filières locales, dans l'organisation et l'aménagement des zones de l'agriculture de proximité (mobilités, transports publics, effets de centralité, etc.), dans le vivre-ensemble et les lieux de socialisation de la ville, dans les innovations sociales induites par un certain retour de la production dans la ville, dans les structures des trames vertes et autres aménagements, etc.

## **4.4 Démarche interdisciplinaire**

Le projet repose un choix de disciplines fortes : économie, logistique et sciences de gestion, géographie, urbanisme, sociologie, sciences politiques et droit. Une part spécifique sera réservée à l'agronomie dans les VR1, VR2 et VR3, lorsqu'il s'agira : de caractériser les systèmes de production du territoire, leur

potentiel productif et leurs qualités environnementale ; les arguments mobilisés par les acteurs (producteurs, consommateurs, élus, intermédiaires) autour de la qualité des aliments liés aux méthodes productives, en particulier concernant les débats liés à l'écologisation des pratiques agricoles et la territorialisation de la politique agricole ; le positionnement des productions entre elles et les divers moyens de former système agricole à l'échelle du territoire (pour ou malgré la ville). Cette liste conséquente est justifiée par l'ambition commune de tenter d'approcher la complexité des systèmes alimentaires métropolitains. Ponctuellement, l'histoire viendra également apporter des éclairages complémentaires, par exemple pour expliquer les effets de temps long ayant joué dans la configuration spatiale contemporaine des systèmes alimentaires étudiés et leurs régulations politiques.

Nous nous situerons dans le droit fil de la définition de l'interdisciplinarité, à savoir une même question abordée de manière complémentaire par plusieurs disciplines.

#### **4.5 Méthodes scientifiques**

Conformément à la posture adoptée dans le projet FRUGAL, les méthodes de recherche reposent en partie sur des approches participantes : groupes locaux, ateliers régionaux et séminaires interrégionaux, suivi d'études de cas selon le mode « recherche-action » avec les acteurs de terrain. L'objet « systèmes alimentaires du territoire » s'y prête particulièrement.

L'ensemble du projet repose sur des études de cas. Celles-ci sont menées dans chaque agglomération puis comparées, à l'échelle régionale puis interrégionale. Une grille d'analyse commune à tous les terrains permet ces comparaisons.

Nous procédons par étape : une problématisation commune partagée précocement dans le projet entre chercheurs de toutes les disciplines et acteurs. Puis les premières phases du projet permettront d'abord à chaque discipline de rassembler des données dans son domaine. Puis progressivement, et complètement dans les dernières phases de recherche, des lectures plus systémiques seront progressivement développées, d'abord en croisant les lectures disciplinaires deux à deux puis en tentant de former systèmes dans les clés de lecture ainsi agrégées. Le VR4 du projet a pour charge de structurer ces dynamiques. En particulier, des étapes d'école chercheurs formalisent ces étapes-clés du projet.

La réalisation du projet en matière de recherche et de valorisation s'appuie sur des groupes locaux dans chaque terrain associant acteurs et chercheurs, sur des ateliers régionaux acteurs-chercheurs, et sur des séminaires nationaux acteurs-chercheurs. Ces rencontres sont entrecoupées de rencontres entre chercheurs à l'échelle régionale et interrégionale, consacrées aux aspects méthodologiques.

#### **4.6 Territoires concernés**

Les partenaires du projet ont choisi les territoires d'étude en combinant trois critères : la représentativité régionale et interrégionale (capitales régionales et grandes agglomérations structurantes), l'implication durable des acteurs sur la thématique (7 agglomérations sur 9 membres du réseau Terres en Villes, action publique locale en faveur de l'agriculture et de l'alimentation préexistante) et l'habitude déjà acquise de collaboration entre acteurs locaux et chercheurs.

6 agglomérations ont été retenues en Grand-Ouest, les 4 capitales régionales et deux agglomérations importantes.

**Angers\*[1]** : très tôt engagée dans l'action publique en faveur de l'agriculture périurbaine (cf. OGAF périurbaine), l'agglomération angevine conduit un projet agricole local proposé à l'intercommunalité par la profession agricole. Ce projet est ouvert à la pluralité des modèles agricoles. Les enjeux alimentaires y sont de plus en plus prégnants en ce temps où les acteurs cherchent à construire une synergie entre la tradition maraîchère et horticole angevine, le pôle de compétitivité mondial Végépolys et les demandes habitantes.

**Caen\*** : les acteurs de l'agglomération peinent depuis une décennie à construire un projet agricole consensuel dans cette plaine céréalière où l'agriculture entretient peu de relation avec le marché local. Le débat y est souvent tendu entre tenants d'une agriculture vivrière de proximité et tenants de filières longues organisées sur le marché européen. La question alimentaire est ainsi un enjeu prospectif qui pourrait être facilitateur, enjeu dont s'est saisi l'agence d'urbanisme locale.

**Lorient\*** : précurseurs des approches systémiques et multiacteurs depuis les travaux sur l'eau en riva d'Ethel, les acteurs lorientais ont également investi la question agricole au tournant des années 2000. La charte agricole signée en 2001 oriente le projet local qui s'est élargi à la question alimentaire à la faveur du dernier projet Leader : l'opération « filière alimentaire locale » a été portée par les chambres consulaires. La volonté locale partagée est d'aller encore plus avant. Le débat sur le rythme d'évolution des pratiques agricoles reste toutefois parfois tendu entre acteurs.

**Nantes\*** : dans l'agglomération nantaise, autre agglomération historique de la politique agricole périurbaine (cf. opération Ville fertile à Bouguenais en 1997), la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique est une des référence consulaires en matière de dialogue avec les intercommunalités : elle a joué un rôle facilitateur [2] et de force de propositions. L'intercommunalité conduit avec la profession une politique agricole active et commence à prendre en compte la question alimentaire, souvent en lien avec la ville centre et ses associations.

**Poitiers** : dans cette communauté d'agglomération de 13 communes seulement, le dialogue passé entre collectivité et monde agricole n'a pas abouti à une vision partagée entre tenants de l'agriculture de proximité et acteurs de la grande culture. Malgré les efforts du conseil de développement qui s'est emparé récemment de la question alimentaire, les actions intercommunales restent ponctuelles et la profession peu impliquée. Le PSDR devrait être l'occasion de redynamiser le dialogue territorial.

**Rennes\*** : depuis le SDAU vert de 1994, l'agglomération rennaise a intégré l'agriculture dans son projet de territoire, la ville archipel. La vision intercommunale initialement très liée aux formes urbaines a facilité la prise en compte des circuits courts dans une ville où les réseaux alternatifs

*sont très actifs, mais sans dénier pour autant l'important bassin laitier. La mise en place du Plan Local de l'Agriculture du Pays rennais a permis de mieux partager une stratégie plurielle, malgré un débat local particulièrement vif sur les modèles agricoles. De nombreuses initiatives locales ont mis à l'agenda la question alimentaire sans que l'on puisse encore pour autant parler de stratégie territoriale en la matière.*

Les résultats de l'étude de ces territoires sont mis en perspective avec les agglomérations d'Alençon et de La Rochelle pour documenter la situation des villes moyennes en Grand Ouest et alimenter plus largement nos réflexions sur les systèmes alimentaires métropolitains.

3 agglomérations ont été retenues en Rhône-Alpes dont le pôle métropolitain lyonnais qui inclut Saint-Etienne.

**Grenoble-Voirion\*** : dans une région urbaine où l'espace utile est rare et l'agriculture fort diversifiée, le refus de la création d'une ville nouvelle à la fin des années 60 a initié la politique locale en faveur de l'agriculture périurbaine : la plus ancienne commission agricole intercommunale de France a été créée en Pays Voironnais en 1976. S'inspirant de l'innovation organisationnelle lyonnaise, les acteurs de la région grenobloise ont installé une gouvernance originale de leur programme agricole de l'Y Grenoblois et développé de nombreuses innovations agriurbaines. Dans les années 2000, les mouvements citoyens ont contribué à élargir la problématique, faire émerger l'agriculture urbaine et faciliter la reconnaissance de la question alimentaire (Leader alimentaire du Pays Voironnais) : celle-ci est devenue aujourd'hui une priorité forte de l'agglomération centre et de sa ville principale.

**Lyon-Pôle métropolitain\*** : le premier point de vente collectif en France a été créé à Brignais en 1978 et le premier programme agricole de région urbaine en France est né à Lyon en 1979 grâce aux efforts conjugués de l'État, de la profession agricole et des collectivités, notamment régionale. Innovants en matière de planification stratégique (Lyon 2010), de circuits courts et d'intervention foncière, les acteurs publics de la région lyonnaise et stéphanoise dont la ville de Lyon et les initiatives citoyennes des années 2000 ont contribué à faire de la question alimentaire une priorité stratégique, reconnu par le pôle métropolitain et ses 4 agglomérations, métropole de Lyon en tête.

**Pays roannais** : il constitue un ensemble rural-urbain de plus petite taille que les autres cas en Rhône-Alpes. Dans une zone de polyculture et d'élevage, le poids de l'agriculture locale reste significatif et pose clairement la question du lien entre milieu urbain et production agricole de proximité. De nombreuses initiatives de valorisation économique de cette production seront observées et analysées (opération « bistrot de pays », Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce -ORAC- puis depuis 2008, Opération Rurale Collective (ORC), projets touristiques « gastronomie et terroir », etc.).

Les résultats de l'étude de ces territoires sont mis en perspective avec la métropole transfrontalière du Grand Genève pour documenter l'analyse comparative au regard d'une métropole européenne parmi les plus innovantes en matière d'agriculture périurbaine et de politique alimentaire de proximité.

---

[1] \* Membre du réseau Terres en Villes.

[2] C'est aussi le cas de l'agence d'urbanisme de la région nantaise (AURAN)

## **4.7 Démarche partenariale**

### **Degré et modalités d'implication des acteurs dans la construction et la réalisation du projet de recherche et de valorisation**

Notre approche interdisciplinaire est complétée de transdisciplinarité, caractérisée par des travaux de recherche décloisonnant les fonctions d'acteurs et de chercheurs. De manière exemplaire, les acteurs ont coproduit l'idée du projet, co-élaboré les problématiques, les questions et les méthodes de travail en partenariat avec les chercheurs.

Ce partenariat entre chercheurs rhônalpins, chercheurs du Grand Ouest et Terres en Villes préexistait au projet PSDR Frugal : c'est surtout la recherche-action Formes Agraires Formes Urbaines (dite FAFU) inventée à Rennes en 2010 et développée depuis 2011 qui a ancré et élargi le partenariat : elle a également expérimenté nombre de modalités et de types de livrables de valorisation, repris dans Frugal après capitalisation et amélioration. L'intérêt porté à la gouvernance alimentaire par Terres en Villes et ses membres date quant à lui de 2008 : le réseau, chef de file du projet Gouvalim, et ses partenaires agricoles aux sensibilités multiples (APCA, Trame, FNCivam et FNCuma) ont dressé un premier état des lieux de la gouvernance alimentaire des agglomérations du réseau et étudié l'implication des groupes agricoles dans le cadre de l'appel à projet du réseau rural français. Le succès du document final et l'émergence d'actions publiques en faveur de l'alimentation dans nombre d'agglomérations membres a décidé Terres en Villes à amplifier ses travaux à une époque où se régionalise le FEADER et où la loi installe le projet alimentaire territorial. Aujourd'hui, cette thématique est intégrée au principal des 5 chantiers de Terres en Villes, le chantier « Economie agricole et gouvernance alimentaire ».

L'implication des acteurs dans Frugal s'est donc appuyée sur les expériences partagées des terrains, la capitalisation des expériences des membres et l'expertise acquise par le réseau, enrichie par son rôle d'interface entre mondes. Dès 2013, le réseau a collecté régulièrement les attentes des acteurs rhônalpins et participé à toutes les réunions chercheurs. C'est d'ailleurs celui-ci qui a proposé l'interrégionalisation du projet. Et le 1<sup>er</sup> atelier acteurs-chercheurs Grand Ouest du projet FRUGAL organisé à Rennes en janvier 2015 a enrichi les méthodes de co-élaboration du projet entre chercheurs et acteurs.

La méthode participative amorcée, qui a donné toute satisfaction, est reproduite et amplifiée lors des ateliers suivants : co-discutants acteurs et chercheurs, groupes, ateliers et séminaires participatifs, problématisation et discussion des résultats en commun garantissent cette démarche. Terres en Villes, acteur référent, garantit l'implication des acteurs et une bonne articulation entre échelle locale, régionale et interrégionale. Son statut hybride, la surface politique du réseau et de ses membres, et son investissement dans la thématique comme dans Frugal, offrent des conditions intéressantes d'une bonne valorisation locale, régionale et nationale voire européenne des résultats du projet.

### **Pertinence, compétences et pluralité des partenaires impliqués au regard de l'ambition du projet en matière d'innovation et de dissémination des résultats**

En raison même de l'objet de Frugal, les porteurs du projet, chercheurs et acteurs référents, ont choisi d'ouvrir les instances participatives (groupes locaux, ateliers régionaux et séminaires interrégionaux) à l'ensemble des catégories d'acteurs concernés par la gouvernance alimentaire : les collectivités territoriales (et l'Etat), les acteurs du monde économique dans leur diversité et les associations de la société civile.

Il faut d'abord dire que l'acteur référent, Terres en Villes, le réseau français des acteurs locaux de l'agriculture (péri)urbaine, est à même de promouvoir cette pluralité de partenaires puisque statutairement, l'association est paritaire entre collectivités (métropoles, communautés urbaines, communauté d'agglomération et Région Île-de-France) et chambres d'agriculture et qu'elle est habituée à travailler avec l'ensemble des sensibilités agricoles ainsi qu'avec la société civile : des associations comme Triangle Vert et Terre et Cité sont les partenaires de travail du réseau en Île-de-France alors que Terres en Villes entretient de bonnes relations avec Miramap, Terre de Liens ainsi que plusieurs acteurs de l'agriculture urbaine.

Terres en Villes, qui a obtenu cette année le statut d'organisme national à vocation agricole et rurale du Ministère de l'Agriculture, entretient également des relations approfondies avec les acteurs de la ville (Ministère, Cerema, réseau des agences d'urbanisme...), du paysage et de l'environnement. Ses travaux sur la gouvernance alimentaire lui ont aussi ouvert des portes du côté des acteurs de la santé (cf. intervention récente au colloque EFSE à Rennes).

Il faut ensuite préciser que le choix de s'appuyer sans exclusive sur les intercommunalités (métropoles, communautés urbaines et communauté d'agglomération ainsi que pays en pays roannais et agence d'urbanisme en région urbaine caennaise) et les chambres d'agriculture dans les territoires d'étude renforce l'homogénéité du projet : 7 agglomérations sur 9 sont membres du réseau. Ce choix garantit l'ouverture locale aux trois mondes et aux diverses sensibilités : nombre d'acteurs sont déjà associés aux démarches locales d'agenda 21, de plan climat et autre dispositif d'économie sociale et solidaire.

Pertinence et compétences, tant politiques que techniques, sont également suffisamment avérées pour qu'on ne les détaille pas ici. En matière d'innovation, cette époque de crises est marquée par la mise à

l'agenda sociétal de la question alimentaire, l'émergence de l'action publique locale alimentaire et l'affirmation du pouvoir d'agglomération. Elle est riche en innovations sociales, économiques, organisationnelles et territoriales. Il est logique que le projet Frugal innove également dans son organisation participative.

Par ailleurs, l'acteur référent participera aux réunions des équipes de recherche des VR assurant ainsi la continuité du partenariat et de la valorisation.

### **Influence de la démarche partenariale sur l'originalité scientifique du projet**

La démarche partenariale de co-construction du projet a mobilisé deux catégories d'acteurs qui ont chacune particulièrement enrichi le projet et contribué à son originalité scientifique.

Le partenariat bien installé entre plusieurs scientifiques de l'équipe Frugal (notamment à l'occasion de la recherche action formes agraires, formes urbaines) et le réseau Terres en Villes, lieu ressource français de l'agriculture périurbaine, avait déjà favorisé l'interconnaissance préalable et produit de nombreux enseignements en matière d'organisation dans la durée d'un travail commun entre acteurs et chercheurs : il avait testé de nombreuses modalités d'échanges et de livrables même si la recherche-action FAFU n'a jamais bénéficié de crédits de recherche et a seulement pu mettre en place des conférences, des séminaires de recherche-action et autres ateliers d'étudiants. Cette expérience a confronté Terres en Villes à l'acceptabilité de la recherche par les acteurs, à la nécessité d'en expliquer le processus et d'en traduire les méthodes et les résultats en mobilisant des modalités innovantes adaptées aux différentes catégories de public cible. Quant aux besoins de professionnalisation du réseau en matière d'expertise dans une période de grande tension budgétaire, ils obligent Terres en Villes à mieux formaliser ses demandes à la recherche et à mieux organiser sa capacité d'appropriation et de diffusion des résultats de recherche.

Voilà pourquoi, planification alimentaire et co-construction du système alimentaire métropolitain durable sont les thématiques au cœur du projet Frugal : elles sont à la fois, en région en France, des objets scientifiques originaux et des enjeux politiques stratégiques pour l'avenir du développement régional et son articulation avec les politiques nationales, européenne et planétaire. Et elles sont, pour le réseau, la priorité stratégique des 5 prochaines années qui le conduit à chercher à croiser de manière optimale plusieurs projets comme le projet Onvar sur l'implication des agriculteurs dans la gouvernance alimentaire, le projet dit « Carasso » sur les politiques alimentaires intercommunales, les appuis aux membres sur la stratégie alimentaire territoriale et le projet de recherche –action Frugal. Outre que cette optimisation rend possible le lourd investissement de Terres en Villes dans Frugal, elle est surtout la garantie de la durabilité et du renouvellement du questionnement et des attentes de l'acteur référent vis-à-vis de la recherche.

La participation directe et indirecte des acteurs des territoires d'études, techniciens des intercommunalités, des chambres d'agriculture, d'agence d'urbanisme et de pays, à l'élaboration du projet Frugal a confronté les chercheurs et le réseau aux demandes et questionnements locaux souvent plus concrets ou à court-terme que ceux du réseau : la sensibilisation des acteurs cible, la nécessité de mettre en perspective l'autonomisation alimentaire territoriale et l'organisation économique de l'approvisionnement alimentaire, les questions liées à l'évolution des systèmes d'exploitation agricoles ou encore la nécessité de confronter les actions de la société civile à l'action publique locale, ont été portées par les acteurs. Elles ont suscité l'élargissement du projet à plusieurs disciplines scientifiques. On doit à cette démarche partenariale la mobilisation complémentaire de disciplines aussi variées que l'agronomie, l'histoire, l'économie ou le droit.

Quant à la méthode rigoureuse appliquée pour définir les produits de valorisation (questions d'acteur, traduction en questions de recherche, résultats de recherche, traduction pour acteurs et livrables de valorisation), méthode reprise du guide « *Partenariat acteurs-chercheurs : Valoriser pour de nouvelles connaissances et dynamiques de développement des territoires* » de la plate-forme régionale Développement rural en Rhône-Alpes, on lui doit l'ambitieux projet de valorisation: ex ante, in itinere et ex post. Là encore, la démarche a enrichi l'originalité scientifique du projet comme en témoignent les interVR, le VR 4 et les ateliers prospectifs de l'année 4.

#### **4.8 Résultats escomptés et valeur ajoutée scientifique du projet**

Un premier type de résultat escompté tient dans la possibilité d'aboutir à un classement typologique des différents cas relativement à la question alimentaire et requérant des modes d'action collective spécifiques. Cette typologie devra mettre en évidence les possibilités plus ou moins grandes d'équilibrer le système d'alimentation entre production de proximité et production importée et entre grande distribution (assurer la quantité) et circuits alternatifs (assurer la qualité). La typologie doit permettre de dégager clairement les grands enjeux des systèmes alimentaires urbains pour demain.

Un second type de résultats attendus est la possibilité de dégager des préconisations pour l'action publique en termes de lignes stratégiques.

On espère aussi, un troisième type de résultats. Conformément à notre hypothèse, nous vérifieront comment l'évolution des stratégies alimentaires des villes va impacter les formes urbaines et quels seront, alors, les enjeux nouveaux en matière de politique urbaine. Cette attention sur les conséquences les effets sur les formes urbaines, constitue pour nous une réelle originalité du projet.

Au-delà de ces résultats escomptés, le projet vise à produire une réflexion réellement interdisciplinaire combinant les concepts et les méthodes des différentes disciplines convoquées, en privilégiant la géographie, l'économie, l'urbanisme et la sociologie. Enfin, les résultats sont envisagés sur l'ensemble des cas (Grand Ouest et Rhône-Alpes) et bénéficieront d'un traitement global et synthétique.

## 5. Stratégie, plan de valorisation et de diffusion des résultats (3 pages max.)

### 5.1 Plan de valorisation scientifique et partenariale

#### Valorisation scientifique

Articles académiques en français et anglais sur la base des résultats, sessions dans des colloques, rencontres université société civile, transmission participative des résultats, ouvrage collectif inter régional suite au forum final . Modules pédagogiques en co production avec les acteurs en direction des décideurs.

#### Valorisation partenariale (y compris vis-à-vis des utilisateurs finaux, applications et livrables opérationnels envisagés)

L'objectif de la valorisation partenariale du projet est de **mettre au point, d'utiliser, de former à l'utilisation** et de **diffuser** différents outils (produits de valorisation aux formes variées) facilitant la compréhension et l'analyse i) des flux alimentaires territoriaux, ii) des jeux d'acteurs et des modalités de la gouvernance alimentaire territoriale, iii) de la construction des formes agri urbaines de la métropole alimentaire, afin de permettre :

1. **La prise en compte de la question alimentaire dans la planification**
2. **la co-construction de systèmes alimentaires métropolitains durables et la mise en place de leur gouvernance.**

Il s'agit de à la fois d'informer et de **sensibiliser** différents publics, de **fournir des éléments de réflexion, de méthode et d'aide à la décision, de former et d'apporter un appui concret aux acteurs des systèmes alimentaires territoriaux. La valorisation**, avec et pour les différentes parties prenantes des systèmes alimentaires métropolitains, est **ainsi faite** en direction de trois mondes (collectivités/Etat, monde économique et société civile) et des deux catégories « élus » et « techniciens ». Elus politiques et agents de développement seront particulièrement ciblés en raison de leurs rôles d'assembler et de leurs responsabilités dans la dynamique territoriale et en matière d'action publique.

La spécificité du projet est de prévoir également dès le début de sa réalisation, la mise au point et le partage d'outils d'acculturation permettant aux chercheurs et aux acteurs du projet de mieux se connaître, de partager les mêmes références et le même langage afin de faciliter le travail en commun.

Le travail d'identification des différentes formes et produits de valorisation s'est fait progressivement, au cours des différentes rencontres chercheurs/acteurs qui se sont tenues dans le cadre du projet, lors des réunions des instances de Terres en Villes traitant de la gouvernance alimentaire et au travers

d'échanges plus informels entre les partenaires du projet. La méthode utilisée pour cette identification a été de formaliser à l'aide du tableau proposé en Rhône-Alpes, les questions d'acteurs, leur reformulation en questions de recherche, les produits attendus de la recherche et, à partir de ceux-ci, les produits de valorisation proposés par les acteurs, leurs objectifs et les utilisateurs. Ont été précisés également : le rôle des acteurs et des chercheurs dans la mise au point des produits de valorisation, la période de mise au point des produits de valorisation et les coûts de réalisation. C'est l'assurance que ce plan de valorisation des résultats de la recherche et de diffusion des produits de valorisation, correspond bien aux différents besoins et usages exprimés par les acteurs cibles des systèmes alimentaires.

Les partenaires du projet ont choisi de développer **une stratégie de valorisation durant toute la durée du programme** : l'élaboration des produits de valorisation se fera en effet progressivement, dès la première année du projet, puis en années 2 et 3, pour atteindre son apogée la 4<sup>ème</sup> année du projet.

Cette stratégie de valorisation est déclinée en **4 volets de valorisation**, en suivant le même principe d'organisation que celle des volets de recherche (à chaque VR son VV). Dans chaque VV, plusieurs **types d'applications et livrables opérationnels sont envisagés** :

1. Outils d'acculturation (année 1 avec actualisation en année 4) : fiches d'identité chercheurs, acteurs et territoire ; bibliographie sélective commentée ; glossaire de termes en lien avec les travaux conduits.

Ces outils doivent permettre de mieux se connaître pour mieux se comprendre entre partenaires du projet, de partager les mêmes références scientifiques et de donner envie d'aller plus loin, et de parler le même langage. Les principaux utilisateurs sont les partenaires du projet mais elles seront diffusées bien au-delà (glossaire, bibliographie).

2. Outils d'information (années 1, 2 et 3) : fiches expériences, fiches état des lieux par territoires, fiches de synthèse sur une question (format des fiches « Le point sur... » produites par Terres en Villes). Ces fiches ont avant tout vocation à décrire ou analyser une situation, à délivrer en l'organisant, une information sur un ou plusieurs territoires. Les utilisateurs : techniciens, élus, société civile.
3. Outils méthodologiques (années 2 et 4) : fiche méthode ou guide. Il s'agit ici de valoriser les méthodes utilisées par les chercheurs pour conduire leurs travaux (méthode d'évaluation des flux alimentaire par ex.) mais aussi de produire des méthodes à partir des résultats de la recherche (ex : guide co-construire un système alimentaire métropolitain durable). Les utilisateurs sont les techniciens.

4. Outils de sensibilisation et d'aide à la décision (années 2, 3 et 4) : documents d'éclairage/ argumentaire, à destination des élus principalement (ou des techniciens pour préparer leur argumentaire), clips et autres Mooc pour tirer parti des nouveaux vecteurs de communication. Ces livrables font état des enjeux et de la complexité d'une question, les leviers à mobiliser, des expériences réussies. Il est également prévu des ateliers de prospective en année 4 sur le projet alimentaire territorial. Ces outils visent donc d'une part à sensibiliser et acculturer les décideurs publics et privés, les acteurs de la société civile, et d'autre part, à accompagner les territoires du projet dans la construction d'un projet alimentaire territorial sur la base des résultats de recherche. L'exercice prospectif participatif proposé s'appuiera sur un

diagnostic partagé établi à partir des résultats de recherche des 4 VR. Cette prospective aura pour visée d'échapper au caractère figé du diagnostic et de permettre de développer au sein des territoires, une réflexion commune sur les dynamiques à l'œuvre et les actions à envisager dans le futur. Loin de vouloir mener une démarche de scénarios tels que des démarches prospectives nationales ont pu les faire (démarches lourdes, à dire d'experts sur des futurs alternatifs possibles), cette prospective établira une démarche exploratoire permettant aux acteurs de terrain de mettre en dynamique des éléments de débat sur les ruptures et les marges de manœuvre territoriales en matière d'action alimentaire et d'envisager les actions à privilégier. Elle constituera par ailleurs un outil d'animation sur la question alimentaire, confrontant les visions en présence sur les évolutions de la gouvernance alimentaire métropolitaines.

5. Formation et appui (année 3 et 4) : mise au point de modules de formation et organisation de formation et d'appuis de manière à permettre l'appropriation des produits de valorisation et ainsi de favoriser l'utilisation de ces produits de valorisation au-delà du projet et de générer un effet d'entraînement chez les bénéficiaires finaux.

La méthode utilisée pour la construction des outils (atelier de valorisation acteurs-chercheurs, écriture partagée) doit permettre aux acteurs impliqués dans le projet de s'approprier les résultats de la recherche, d'en déterminer et d'en organiser les résultats les plus probants pour atteindre l'objectif final (production d'outils). Elle doit également permettre aux participants – issus de sphères diverses - de progresser dans l'acquisition d'une culture commune.

Les différents produits de valorisation seront diffusés auprès des partenaires du projet, dans les instances de gouvernance du projet, lors des formations et dans les réseaux existants (Terres en villes notamment). Ils seront mis en ligne sur le site internet du projet. Prêts à l'emploi, ils permettront d'apporter des références, des connaissances et de la méthodologie sans accompagnement. Par ailleurs, les acteurs participants au projet pourront de par leur fonction, contribuer à l'accompagnement des produits de valorisation auprès des publics cibles (au-delà des formations prévues à cet effet).

## **5.2 Impact et effets d'entraînement par rapport aux enjeux régionaux**

**En termes d'innovation pour les partenaires, les acteurs des territoires et l'aide à la décision publique**

L'innovation majeure et la plus-value de la démarche de valorisation résident dans l'appropriation des résultats de recherche à plusieurs niveaux :

- par les différents acteurs associés au projet qui participeront aux diverses instances de gouvernance du projet (groupes locaux, régionaux et interrégionaux) dans lesquelles seront mises en débat les résultats de recherche ;
- par les acteurs associés à la production des livrables qui participeront aux ateliers d'écriture pour élaborer le contenu des produits de valorisation à partir des résultats de Fugal)
- par les acteurs des territoires qui participeront aux ateliers de prospective dans lesquels seront mobilisés les résultats de recherche et les produits de valorisation ;
- par les acteurs destinataires des produits de valorisation qui les utiliseront (en étant éventuellement accompagné pour leur prise en main lors de formation ou d'appuis).

La mise en œuvre de ce processus d'appropriation des résultats de la recherche à travers différentes démarches de valorisation (mise en débat, co-construction de différents livrables, ateliers de prospective, formation, mobilisation de l'image via les clips et mooc ...) doit permettre :

3. de renouveler les représentations que les acteurs ont des systèmes alimentaires en termes de flux, de places et de rôles respectifs qu'ils y tiennent, de formes agricoles et urbaines, dans un contexte où peu de données existent actuellement sur cette question complexe de l'alimentation des métropole existent et sont mises en lien.

4. de générer des innovations dans les façons de travailler des techniciens, en renouvelant leurs savoirs et savoir-faire et en améliorant leur efficacité. La spécificité et l'intérêt des produits de valorisation est leur caractère opérationnel : il s'agit de produire des outils de sensibilisation, des éléments de réflexion et de méthode directement utilisables par des acteurs (techniciens) en charges d'accompagner - les collectivités notamment - dans la définition et la mise en œuvre du volet alimentaire de leur politique. Or, peu d'outils existent actuellement sur cette question pourtant d'actualité et les acteurs sont demandeurs.

5. de produire une mise en réseau des acteurs et de permettre de nouveaux partenariats : le fait d'associer les acteurs de la société civile, les acteurs économiques (coopératives, GMS ...), ou encore les acteurs du social et de la nutrition santé dans les groupes locaux et dans les ateliers de prospective peut permettre de décloisonner des différentes dimensions de l'alimentation et d'améliorer la gouvernance alimentaire

6. d'engendrer des initiatives en matière d'élaboration et de mise en œuvre de projets ou de politiques alimentaires : il est notamment attendu qu'il y ait une suite opérationnelle aux ateliers de prospective menés dans chaque territoire investi.

7. de faire évoluer les cadres et de la nature de l'action publique : en la matière, le réseau Terres en Villes attend du projet des éléments lui permettant de faire des propositions de contenu de décret relatif à la mise en œuvre du projet alimentaire territorial.

8. d'accroître l'expertise et le rôle politique de Terres en Villes sur les questions de gouvernance alimentaire et de formes agri-urbaines, qui sont à l'agenda du réseau.

### En termes de contribution au développement économique, environnemental et social des territoires et de la région

Pour les régions (celles de Grand Ouest et Rhône-Alpes), la contribution du projet devrait permettre la connaissance des systèmes d'alimentation urbaine spécifique à chaque région, en fonction des productions de proximité, du système d'importation des productions alimentaires et de l'organisation de la distribution.

De plus, le projet se veut une aide aux régions pour élaborer des stratégies intégrant, l'économie (coûts, performance, quantité, etc.), l'environnement et les contraintes sociales (équité, égalité d'accès, etc.). Enfin, le projet contribuera à une articulation/mise en cohérence de ces stratégies avec de nouvelles politiques d'aménagement urbain.

### 5.3 Références bibliographiques (recherche et valorisation) (25 max.)

1. **Ascher F.**, 2005, *Le mangeur hypermoderne*, Odile Jacob, 330 pages.
2. **Barles S.**, 2010, *Society, energy and materials: the contribution of urban metabolism studies to sustainable urban development issues*, *Journal of Environmental Planning and Management*, n°53(4): 439- 455.
3. **Bertrand N.**, (dir.) 2013, *Terres agricoles périurbaines, une gouvernance foncière en construction*, éditions Quae 250 pages.
4. **Bodiguel L.** (2014), *Buying into the food system: Trends in food retailing in the US and implications for local foods*, *Journal Agriculture and Human Values*, Volume, 19, pp 39-51.
5. **Bognon S., Barles S.**, 2012, *Nourrir les villes du 21ème siècle : De nouvelles proximités alimentaires, programme PIREN-Seine, UMR CNRS 7619 Sisyphe* [URL : [www.sisyphe.upmc.fr/piren/?q=webfm\\_send/1036](http://www.sisyphe.upmc.fr/piren/?q=webfm_send/1036)]
6. **Buyck J., Dousson X. et Longuet P.** (dir.), 2012, *Agriculture métropolitaine/métropole agricole, Cahier Thématique n°11*, Lille, ENSAPL.
7. **Bonnefoy S., Brand C.**, 2014, *Régulation politique et territorialisation du fait alimentaire : de l'agriculture à l'agroalimentaire*, *Géocarrefour*, n°89, 1-2, pp. 95-103.
8. **Collard-Dutilleul F.**, 2014, *Penser une démocratie alimentaire*, INIDA, Costa Rica.
9. **Delfosse C.**, 2015, *Villes moyennes et produits de terroir. Quatre villes à l'ombre de la métropole lyonnaise*, in PH. Meyzies et C. Marache, *Produits de terroir, l'empreinte de la ville*, Presses Universitaires de Rennes.
10. **Gottlieb R., Joshi A.**, 2010, *Food justice*, Cambridge MA, MIT press, 304 p.
11. **Guimar X.**, 2013, *Les politiques et les lois visant à développer l'agriculture (péri)urbaine française*, *Démeter*, pp. 157-180.
12. **Darrot C.**, 2012, « Et si l'agglo était en autonomie alimentaire », in *Place Publique Rennes n°17* (Rubrique « Rennes 2040 »).
13. **Deverre C. et Lamine C.**, *Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales*, *Économie rurale*, 317 | 2010, 57-73.
14. **Friant Perrot M.**, 2014, *The Regulation of Marketing Practices for Tobacco, Alcoholic Beverages and Foods High in Fat, Sugar and Salt- A highly Fragmented Landscape*, in Alemanno A. and A. Garde. ed(s)), *Regulating Lifestyle Risks in Europe: Tobacco, Alcohol and Unhealthy Diets*. Cambridge University Press, Cambridge .

15. **Krausz N.**, Lacourt I. et Mariani M., 2013, *La ville qui mange*, éditions Charles Léopold Mayer, 286 pages.
16. **Marsden T.**, 2012, Sustainable place-making for sustainability science : the contested case of agri-food and urban-rural relations, *Sustainable Science*, Springer editor, 13 pages.
17. **Marsden, T. K.** and Sonnino, R. 2012. Human Health and Wellbeing and the Sustainability of Urban-regional Food System, *Current Opinion in Environmental Sustainability* 4(4), pp. 427-430
18. **Marty P.**, 2013, *Les appropriations urbaines de la question agricole. Le cas de Brive, de 1945 à 2012..* History. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I .
19. **Morgan, K.**, 2009, Feeding the City: The Challenge of Urban Food Planning, *International Planning Studies*, 14:4, 341-348
20. **Nahmias J.** et Le Caro Y., 2012, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement urbain / Urban environment* volume 6, 2012
21. **Pecqueur B.**, 2000, *Le développement local*, La Découverte, 145 pages.
22. **Pecqueur B.**, 2006, Le tournant territorial de l'économie globale **Espaces et Sociétés**, n°124-125, pp. 17-32.
23. **Plate-forme régionale Développement rural en Rhône-Alpes**, 2013, guide « Partenariat acteurs-chercheurs :Valoriser pour de nouvelles connaissances et dynamiques de développement des territoires », 227 pages
24. **Touzard J.M.** et alij, 2014,
25. **Vanier M.**, 2005, La relation ville/campagne excédée par la périurbanisation, Cahiers français, n° 328, pp. 112-124.
26. **Wegmuller F.** et Duchemin E., 2010, Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires , *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre

## 6. Description du travail par volets de recherche et de valorisation

### Organisation générale du projet

		Trimestres du projet															
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Phase 1	Bibliographie Cadrages méthodologiques																
Phase 2	Collecte de données par terrains et par thématiques																
	VR1																
	VR1																
	VR1																
Phase 3	Approches systémiques																
	Croisement données VR1-VR2																
	Croisement données VR2-VR3																
	Croisement données VR1-VR3																
	VR4 synthèse systémique																
Phase 4	Valorisation																
	Séminaires interrégionaux acteurs-chercheurs																
	Ateliers régionaux acteurs-chercheurs																
	Rencontres nationales chercheurs																
	Rencontres régionales chercheurs																
	Ecole chercheurs																
	Forum scientifique national																

## VR n°1 – Flux alimentaires métropolitains

Numéro du VR	1		
Partenaire scientifique responsable: Bernard Pecqueur (RA) – Maxime Marie (GO)			
Partenaires impliqués :			
Type d'activité : analyse des flux			
<p><b>Objectifs:</b></p> <p>Le VR1 a pour objectif de décrire et quantifier, et parfois de cartographier les flux alimentaires dans les aires métropolitaines étudiées dans le projet FRUGAL. En particulier, les travaux du VR cherchent à isoler et mieux décrire les produits mobilisés dans les systèmes alimentaires territorialisés ; leur nature et leurs quantités ; leur origine et leur trajectoire territoriale. Dans la même perspective de description des flux, ce VR s'intéresse également aux aspects logistiques au long des filières alimentaires reterritorialisées : transports, collecte et transformation des produits.</p>			
<p><b>Description des tâches :</b></p> <p><b>1. Evaluation des flux alimentaires</b></p> <p>1.1. Caractérisation des quantités consommées par terrain d'étude ; identification des produits locaux consommés sur le territoire</p> <p>1.2. Description des filières organisées, transformation, acheminement et distribution : systèmes privés (producteurs, coopératives), systèmes publics (MIN, légumeries, approvisionnement des cantines scolaires, etc.) et systèmes associatif (épicerie sociale, AMAP, etc.)</p> <p>1.3. Analyse de la consommation et des principales filières de distribution (grande distribution, marchés de plein vent, etc.)</p> <p>1.4. Evaluation des flux financiers engagés (flux privés et flux publics)</p> <p><b>2. Caractérisation de la production alimentaire locale</b></p> <p>2.1. Caractérisation de la production agricole « professionnelle » locale : nature des produits, volumes, types de systèmes productifs engagés</p> <p>2.2. Caractérisation de la production « non-professionnelle » et/ou domestique (jardins familiaux, partagés et d'insertion) : surfaces cultivées (inventaire par métropole), pour JF part de l'autoconsommation dans l'économie familiale (enquête)</p> <p><b>3. De la production à la consommation locale : quelle piste d'autonomie ?</b></p> <p>3.1. Etudier les conditions d'optimisation de la logistique des filières alimentaires locales en vue de la réduction des distances (« <i>food miles</i> ») et des consommations de carburants</p> <p>3.2. Calcul des surfaces nécessaires à l'autonomie alimentaire des métropoles</p> <p>3.3. Avec le VR2 : identification de modèles alimentaires actuels et prospectifs, en particulier modèles propices à une relocalisation des productions agricoles, de leur transformation et de leur logistique</p> <p>3.4. Avec le VR3 : Cartographie des flux de systèmes alimentaires territorialisés ; volumes concernés et analyse prospective des formes propices à une meilleure co-localisation des filières alimentaires</p>			

<p><b>Livrables:</b></p> <p>1.1. Synthèses intermédiaires Rhône-Alpes et Grand Ouest</p> <p>1.2. 4 articles académiques dans des revues à comité de lecture (un Rhône-Alpes, un Grand Ouest, un conjoint avec le VR2, un conjoint avec le VR3)</p> <p>1.3. 4 fiches thématiques pour les cahiers du projet</p> <p>1.4. Deux chapitres dans l'ouvrage final du projet</p> <p>1.5. 4 communications dans des congrès nationaux – 2 communications dans des congrès internationaux</p>
<p><b>Principales étapes et résultats attendus:</b></p> <p>Phase 1 : Etat de l'art en économie et agronomie</p> <p>Phase 2 : Production de données terrain par terrain</p> <p>Fin de phase 2 : Rapport régionaux Rhône-Alpes et Grand Ouest du VR – Articles et communications</p> <p>Phase 3A : Croisement de données avec les VR2 et VR3 et production de synthèses intermédiaires – Articles académiques et communications</p> <p>Phase 3B : Contribution à une lecture systémique des questions</p>

## **VR n°2 – Acteurs et modalités de gouvernance alimentaire urbaine**

<p><b>Numéro du VR 02</b></p>
<p><b>Partenaire scientifique responsable:</b> Luc Bodiguel (GO) , -DCS UMR 6297 et Séverine Saleilles COACTIS EA 4161</p>
<p><b>Partenaires impliqués :</b> Terres en Villes</p>
<p><b>Type d'activité :</b> analyse de gouvernance et politiques publiques renouvelée</p>
<p><b>Objectifs:</b></p> <p>Le VR2 se consacre à la collecte de données liées aux acteurs et modalités de la gouvernance des systèmes alimentaires. Ces modalités d'émergence et de fonctionnement dépendent notamment des spécificités géographiques, socio-politiques, historiques et culturelles du territoire concerné, comme de la nature des acteurs qui prennent part au travail de coopération. Si elles peuvent être liées à des obligations légales, elles ne s'y limitent pas et, même en ce cas, le droit laisse généralement place à l'innovation et à l'adaptation locale. L'analyse d'acteurs prend en compte l'acteur public et doit déboucher sur des éléments de préconisation de politique publique (après articulation avec les résultats des VR3 et VR4).</p> <p>Le VR2 se consacre à la collecte de données liées aux acteurs et modalités de la gouvernance des systèmes alimentaires. Ces modalités d'émergence et de fonctionnement dépendent notamment des spécificités géographiques, socio-politiques, historiques et culturelles du territoire concerné, comme de la nature des acteurs qui prennent part au travail de coopération. Si elles peuvent être liées à des obligations légales, elles ne s'y limitent pas et, même en ce cas, le droit laisse généralement place à</p>

l'innovation et à l'adaptation locale. L'analyse d'acteurs prend en compte l'acteur public et doit déboucher sur des éléments de préconisation de politique publique (après articulation avec les résultats des VR3 et VR4).

Cette singularité impose de travailler d'abord sur la base d'études de cas métropolitains bien identifiées pour, ensuite, proposer une systématisation (cf. VR4) reprenant les analyses des différentes manières de penser et de construire une gouvernance alimentaire de la ville. On s'intéressera alors aux enjeux localement définis, aux systèmes d'acteurs et aux processus de coopération et de participation qui permettent le rapprochement et la coordination des sphères sectorielles impliquées dans cette gouvernance et dont les référentiels et les modes de fonctionnement sont souvent étanches. Nous étudierons aussi les dynamiques et les impacts de ce rapprochement sur ces acteurs et ces sphères ainsi que plus largement sur le développement territorial.

Le VR2 se concentrera sur trois grands types d'approches : les objets et les modes de négociation entre acteurs ; l'organisation, la négociation et l'évolution de la gouvernance alimentaire

**Description des tâches:**

***Durant les phases 1 et 2 :***

Etat des lieux de chaque territoire : analyse documentaire

Etat de l'art pluridisciplinaire

Construction d'une grille de lecture commune

Caractérisation des acteurs et de leurs pratiques sur chaque terrain

Analyses intra-cas et inter-cas

Identification sur chaque terrain des principaux objets de négociations sur l'alimentation : recherche participante, « focus group » – Puis étude de cas autour de ces objets – Puis comparaisons des résultats à l'échelle régionale et interrégionale

Etudes de cas de situations de gouvernance alimentaire : étude diachronique des enjeux, des arguments, des dispositifs et de l'action publique territoriale en faveur de l'agriculture et de l'alimentation – Diagnostic des innovations et de leurs cadres d'émergence

***Durant la phase 3 « systémique » du projet FRUGAL***

Avec le VR1 : identification de modèles alimentaires actuels et prospectifs, en particulier modèles propices à une relocalisation des productions agricoles, de leur transformation et de leur logistique - perspective d'ensemble sur l'écologisation de l'agriculture : éléments technico-économiques (VR1) et éléments sociologiques et de gouvernance (VR2) – Gouvernance (VR2) des flux

Avec le VR3 : analyse synchronique et diachronique des conditions de négociation des formes agricoles et urbaines – Rôles joués par les diverses catégories d'acteurs – nature des débats, conduite, arguments et cadres mobilisés, effets spatiaux – Prospective : arguments pour une meilleure localisation des productions, flux et des structures alimentaires

-

**Livrables:**

- L.2.1. Synthèses intermédiaires Rhône-Alpes et Grand Ouest
- L.2.2. 4 articles académiques dans des revues à comité de lecture (un Rhône-Alpes, un Grand Ouest, un conjoint avec le VR2, un conjoint avec le VR3)
- L.2.3. 4 fiches thématiques pour les **cahiers du projet**

**Principales étapes et résultats attendus :**

**Phase 1 :** Etat de l'art en sociologie, géographie sociale et droit

**Phase 2 :** Production de données terrain par terrain

**Fin de phase 2 :** Rapport régionaux Rhône-Alpes et Grand Ouest du VR – Articles et communications

**Phase 3A :** Croisement de données avec les VR1 et VR3 et production de synthèses intermédiaires – Articles académiques et communications

## VR n°03 – Formes urbaines et gouvernance alimentaire

Numéro du VR	3		
<b>Partenaire scientifique responsable: Rhône-Alpes, Jennifer Buick ; Grand Ouest, Christine Margetic</b> <b>Partenaires impliqués : Terres en Villes et acteurs propres aux différents terrains</b>			
Type d'activité	Analyses documentaires, traitement d'archives Enquêtes de terrain sur la base d'études de cas Cartographie, représentation et spatialisation de données Typologie, cartographie d'acteurs et de réseaux d'acteurs Confrontation disciplinaire, urbanisme, économie, géographie		
<b>Objectifs:</b> Ce VR aura pour objectif, par une approche systémique des pratiques d'aménagement et d'urbanisme, de monter en quoi et comment la gouvernance alimentaire façonne les formes de la métropolisation (politiques d'aménagement urbain, inscription spatiale de la ville, type de sociabilités dans le rapport à la terre). D'autre part l'ambition est aussi d'analyser les nouvelles formes de la métropole – dont l'agriculture urbaine est une des figures emblématiques – afin d'envisager leurs impacts sur la gouvernance alimentaire urbaine. Il s'agira alors d'apporter des éléments de connaissance sur les innovations sociales à l'œuvre : les modalités de coopérations entre acteurs publics et privés, les liens entre alimentaire et fabrique urbaine, l'organisation de la sécurisation foncière, le rapport aux préoccupations environnementales.			
<b>Description des tâches:</b> <p><b>La première tâche</b> s'intéresse à l'histoire locale des <b>formes urbaines de l'alimentation</b>. Dans une approche d'urbaniste et de géographe, à partir de cartes, d'archives, d'entretiens, elle mène une analyse de l'évolution des formes urbaines et territoriales au regard des enjeux de la production alimentaire sur le long terme (de la fin du XIX à nos jours). Elle cherche à comprendre la place de la production agricole par rapport à la ville tout en s'intéressant aux modalités de distribution et de transformation de cette dernière (place et rôle des zones agricoles, intégration de jardins potagers dans les zones bâties, marchés...).</p> <p><b>La seconde tâche</b> porte sur la prise en compte de la dimension alimentaire dans <b>les pratiques d'aménagement et d'urbanisme</b>. Elle y analyse le renouvellement des outils et des dispositifs de planification (SCOT, PPAEN, etc.) et d'aménagement (PLU, ZAC, etc.) au prisme de préoccupations alimentaires. Elle examine et caractérise notamment les formes d'actions collectives territorialisées et d'innovation foncières qui sont mises en place au nom de l'approvisionnement alimentaire de proximité, mobilisant la propriété au service d'un usage agricole de l'espace qui renouvelle le rapport propriété-usage. Ainsi, elle s'intéresse à la mobilisation faite de formes contractuelles (baux emphytéotiques / commodats / conventions de mise à dispositions, etc.) et en particulier celles visant une écologisation des pratiques (BRE), répondant aux attentes sociétales en matière d'alimentation.</p> <p><b>La troisième tâche</b> analyse ce que la question alimentaire transforme dans <b>les sociabilités urbaines et les formes de solidarités générées</b>. Elle se focalise sur l'accès plus ou moins égale des populations urbaines à une alimentation de qualité, voire à ce que cela génère en termes de sentiment de justice / injustice auprès des différentes catégories sociales urbaines.</p> <p><b>La quatrième tâche</b> a pour objectif d'établir un <b>bilan prospectif des expériences contemporaines</b> en matière de gouvernance alimentaire urbaine. Sur la base d'un panel d'expériences en cours, répertorié</p>			

à l'aide des acteurs locaux, on cherche à définir une typologie des nouveaux liens entre l'alimentaire et l'urbain, à comprendre les relations entre formes produites et processus de fabrication, à envisager les conditions de reproductibilité de telles expériences et enfin à esquisser les nouveaux modèles urbains sous-jacents.

**Livrables:**

**L 1 :** Mise en place d'un **carnet de recherche** en ligne (<http://fr.hypotheses.org/>) afin de rassembler les données récoltées et mises en forme, de partager une revue de littérature, des premiers résultats ou hypothèses de recherche...

**L2 :** Réalisation de **deux articles** à visée **disciplinaire**

**L3 :** Réalisation de **deux articles** de portée **transdisciplinaire**

**L4 :** Mise en ligne/forme d'**une typologie des nouveaux liens entre l'alimentaire et l'urbain**, à comprendre les relations entre formes produites et processus de fabrication, entre outils et dispositifs existants et action collective, entre accès à l'alimentation et sentiment d'injustice.

**Principales étapes et résultats attendus:**

- Rencontres et entretiens avec les acteurs des territoires
- Analyse documentaire, cartographique, statistique de chaque territoire
- Confrontation à la littérature scientifique et construction d'une grille de lecture commune
- Modélisation des formes, enjeux, acteurs, processus et impacts de la gouvernance alimentaire urbaine
- Analyse des territoires par chaque groupe local et comparaison des résultats

## VR n°4 – Systèmes alimentaires métropolitains

Numéro du VR	4		
Partenaire scientifique responsable: Catherine Darrot – Claire Delfosse			
Partenaires impliqués : Terres en Villes			
Type d'activité : animer et mettre en forme la synthèse de jeux de données procurées par les VR1, 2 et 3			
<p><b>Objectifs:</b></p> <p>Le VR4 n'est pas un VR de production de données. Il se donne pour objectif d'animer et mettre en forme la synthèse de jeux de données procurées par les VR1, 2 et 3 dans le but de parvenir à une lecture systémique, aussi globale que possible, des systèmes alimentaires métropolitains. Le VR4 centrera son approche sur divers aspects de synthèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditions de la concertation et coordination entre les multiples acteurs des SYAL.</li> <li>- Voies possibles de meilleure conception et localisation des flux alimentaires, et plus globalement d'une colocalisation des activités territoriales liées à l'alimentation.</li> <li>- Articulation des différents types de politique et de cadres de coordination des acteurs</li> <li>- Lecture systémique des processus d'écologisation des pratiques productives et alimentaires.</li> </ul> <p>Une attention sera portée sur des enjeux plus généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Notion d'autonomie territoriale</b> : comment est-elle évaluable ? Quels sont les facteurs favorisant et limitant son développement, tant dans les domaines technico-économiques que socio-politiques ?</li> <li>- <b>Notion de transition territoriale (vers davantage d'autonomie alimentaire)</b> : quelles en sont les signaux, les points de passage, les conditions et les facteurs limitants ? Comment accompagner auprès des acteurs locaux des « chemins de transition » entre la situation immédiate et un projet politique centré sur une autonomie alimentaire urbaine accrue ? <b>Cette dernière question, conclusive, repose sur la synthèse de l'ensemble des travaux développés dans les quatre VR du projet</b></li> </ul> <p>Le VR4 sera mobilisé tout au long du projet pour des raisons de liens entre VR, mais animera en particulier la tâche 1 (problématisation commune entre VR, état de l'art et choix méthodologiques) et la tâche 3 (synthèse systémique) du projet. La tâche 3 se décomposera en deux étapes : phase 3A de croisement entre VR 2 à 2 ; et la phase 3B de synthèse conclusive, aussi systémique que possible</p>			

**Description des tâches:**

Etape de lancement pour définir les travaux du VR et les données à produire pour garantir une approche systémique : animation scientifique des séminaires de lancement, d'une problématisation commune et des débats méthodologiques partagés en début de projet

La collecte de données se fera dans les VR, le VR4 ne fait que des synthèses (quitte à passer commande sur des données, notamment lors du bilan au terme des 18 mois)

Le VR4 animera le cas échéant une deuxième tranche de collecte de données ciblées pour répondre à des commandes spécifiques pour les synthèses systémiques VR4

Animation de la phase 3A de synthèse des VR 2 à 2, et de la mise à disposition des résultats pour les acteurs

Animation de la phase 3B conclusive pour les travaux de recherche, et de leur mise à disposition des acteurs

**Livrables:[d13]**

- L.4.1. Synthèses intermédiaires Rhône-Alpes et Grand Ouest
- L.4.2. 4 articles académiques dans des revues à comité de lecture (un Rhône-Alpes, un Grand Ouest, un conjoint avec le VR2, un conjoint avec le VR3)
- L.4.3. 4 fiches thématiques pour les cahiers du projet
- L.4.4. Deux chapitres dans l'ouvrage final du projet
- L.4.5. 4 communications dans des congrès nationaux – 2 communications dans des congrès internationaux
- L.4.6. Préparation et animation d'une école-chercheurs
- L.4.7. Autres activités d'animation scientifique inter-VR

**Principales étapes et résultats attendus:**

- Analyse des systèmes spécifiques de chaque territoire
- Préconisations d'action publique alimentaire urbaine

A chaque volet de recherche, correspond son volet de valorisation.

## **VV n°1- Comprendre et analyser les flux alimentaires territoriaux**

<b>VV1</b>	<b>Durée :</b>	<b>années 1, 2, 3 et 4</b>	
<p><b>Partenaire acteur responsable : Terres en Villes</b></p> <p><b>Partenaires impliqués :</b> les acteurs partenaires (dont un acteur référent VR1 GO et un RA) dont certains seront rédacteurs des livrables, les responsables chercheurs du VR et les chercheurs les plus impliqués dans le VR, Caprural</p>			
<p><b>Type d'activité</b></p> <p>Production et diffusion d'une boîte à outils          Mise au point de supports de formation          Organisation et animation de formations          et d'appuis techniques</p>			
<p><b>Objectifs:</b></p> <p>Mieux se connaître pour mieux se comprendre entre partenaires du projet (publics : partenaires du projet)</p> <p>Partager les mêmes références scientifiques et donner envie d'aller plus loin ; parler le même langage (publics : partenaires du projet, membres de Terres en Villes, grand public)</p> <p>Partager et diffusion une information sur les territoires enquêtés (information par territoire ou synthétique à plusieurs territoires) (publics : partenaires du projet et acteurs des territoires investis)</p> <p>Sensibiliser et acculturer les décideurs publics et privés aux enjeux et à la complexité des flux alimentaires d'une agglomération ou métropole (publics : élus des collectivités, de Chambre consulaires, responsables d'association, dirigeants de sociétés de logistique/transformation/distribution, responsables d'institutions publiques, ... )</p> <p>Donner aux acteurs les moyens d'identifier et d'analyser les flux alimentaires de leur territoire dans leur activité quotidienne (publics : techniciens des territoires)</p> <p>Favoriser la capitalisation de ces données sur le long terme : je ne comprends pas le sens de cette phrase &gt; Favoriser l'utilisation des produits de valorisation au-delà du projet (publics : techniciens des territoires)</p>			

### **Description des tâches:**

VV1.1 : Acculturation des partenaires du projet (connaissance mutuelle, acquisition d'une culture commune)

- Construction d'un cahier des charges commun pour les fiches acteurs, chercheurs et territoires, renseignements des fiches par les acteurs et les chercheurs, mise en forme par TEV, diffusion des fiches
- Construction en commun d'une liste de termes à définir, proposition de définition par les chercheurs, mise en débat auprès des acteurs, formalisation par TEV des termes dans un glossaire, diffusion du glossaire
- Propositions de références biblio par les chercheurs, réalisation d'une biblio commentée par TEV en lien avec les chercheurs, diffusion de la biblio

VV1.2 : Diffusion, mise en débat et appropriation des résultats de recherche par les acteurs dans les différentes instances de gouvernance du projet (groupes locaux, régionaux et interrégionaux) et les instances de TEV (commission 3)

VV1.3. Traduction des résultats de recherche en résultats opérationnels pour les différents publics cibles et définition précise de chaque livrable

- Constitution d'un groupe de travail composé des partenaires acteurs et chercheurs impliqués dans le VV, définition précise des livrables et du cahier des charges

VV1.4. Production et de diffusion des différents livrables

- Constitution d'ateliers d'écriture acteurs chercheurs pour la rédaction des livrables, animation des ateliers par TEV, mise en forme, édition et diffusion des livrables par TEV

VV1.5. Appui et formation pour l'appropriation des livrables produits dans le projet

- Elaboration des contenus de formation et des appuis dans le groupe de travail constitué pour le VV1.3 élargi à Caprural
- Réalisation des appuis et de la formation

Livrables:

Outils d'acculturation

- Fiches d'identité chercheurs (année 1)
- Fiches d'identité territoires et acteurs (année 1)
- Bibliographie sélective commentée (année 1 avec actualisation en année 4)
- Glossaire (année 1 avec actualisation en année 4)

Outils d'information

- Fiches état des lieux par agglomération sur les flux alimentaires (année 2)
  
- Le Point sur « les flux alimentaires d'agglomération » (fiche de synthèse) (année 2)

- Le Point sur « L’empreinte alimentaire des agglomérations » (fiche de synthèse) (année2)
- Le Point sur « Le rôle de l’agriculture urbaine dans l’alimentation des agglomérations en termes de flux » (fiche de synthèse) (année 2)

#### **Outils méthodologiques**

- Fiche méthode : Comment conduire un diagnostic des flux alimentaires territoriaux(année 2)

Outils de sensibilisation et d’aide à la décision

Clips

Formation et appui

Module de formation au diagnostic (année 3)

Appui pour calculer l’empreinte alimentaire et les surfaces nécessaires à l’autonomie, selon les demandes (année 4)

#### **Principales étapes et résultats attendus:**

Année 1 : acculturation interne à Frugal

Année 2 : appropriation des résultats et production des outils d’information, de sensibilisation et d’aide à la décision et des outils méthodologiques

Année 3 : formation aux outils de valorisation diagnostic

Année 4 : Appui aux territoires pour l’utilisation des outils de valorisation

## VV n°2- Décrypter les jeux d'acteurs et les modalités de la gouvernance alimentaire territoriale

<b>VV2</b>	<b>Durée :</b>	<b>années 1, 2 et 3</b>	
<p><b>Partenaire acteur responsable :</b> Terres en Villes</p> <p><b>Partenaires impliqués :</b> les acteurs partenaires (dont un acteur référent VR1 GO et un RA) dont certains seront rédacteurs des livrables, les responsables chercheurs du VR et les chercheurs les plus impliqués dans le VR</p>			
<b>Type Production et diffusion d'une boîte à outils</b>			
<p><b>Objectifs:</b></p> <p>Mieux se connaître pour mieux se comprendre entre partenaires du projet publics : partenaires du projet)</p> <p>Partager les mêmes références scientifiques et donner envie d'aller plus loin ; parler le même langage (publics : partenaires du projet, membres de Terres en Villes, grand public)</p> <p>Partager et diffusion une information sur les territoires enquêtés (information par territoire ou synthétique à plusieurs territoires) (publics : partenaires du projet, acteurs des territoires investis)</p> <p>Sensibiliser et acculturer les décideurs publics et privés aux enjeux et à la complexité de la mise en place d'une gouvernance alimentaire d'agglomération et de politique alimentaires. (publics : élus des collectivités, de Chambre consulaires, responsables d'association, dirigeants de sociétés de logistique/transformation/distribution, responsables d'institutions publiques, ... )</p> <p>Donner aux acteurs les moyens d'identifier et d'analyser la place et le rôle des différents acteurs du système alimentaire d'agglomération, leur stratégie et leur politique ; leur permettre d'évaluer les situations de gouvernance alimentaire. (publics : techniciens des territoires)</p> <p>Favoriser la capitalisation de ces données sur le long terme : je ne comprends pas le sens de cette phrase &gt; Favoriser l'utilisation des produits de valorisation au-delà du projet (publics : techniciens des territoires)</p>			

**Description des tâches:**

VV2.1 : Acculturation des partenaires du projet (connaissance mutuelle, acquisition d'une culture commune)

- Construction d'un cahier des charges commun pour les fiches acteurs, chercheurs et territoires, renseignements des fiches par les acteurs et les chercheurs, mise en forme par TEV, diffusion des fiches
- Construction en commun d'une liste de termes à définir, proposition de définition par les chercheurs, mise en débat auprès des acteurs, formalisation par TEV des termes dans un glossaire, diffusion du glossaire
- Propositions de références biblio par les chercheurs, réalisation d'une biblio commentée par TEV en lien avec les chercheurs, diffusion de la biblio

VV2.2 : Diffusion, mise en débat et appropriation des résultats de recherche par les acteurs dans les différentes instances de gouvernance du projet (groupes locaux, régionaux et interrégionaux) et les instances de TEV (commission 3)

VV2.3. Traduction des résultats de recherche en résultats opérationnels pour les différents publics cibles et définition précise de chaque livrable

- Constitution d'un groupe de travail composé des partenaires acteurs et chercheurs impliqués dans le VV, définition précise des livrables et du cahier des charges

VV2.4. Production et diffusion des différents livrables

- Constitution d'ateliers d'écriture acteurs chercheurs pour la rédaction des livrables, animation des ateliers par TEV, mise en forme, édition et diffusion des livrables par TEV

**Livrables****Outils d'acculturation**

Fiches d'identité chercheurs (année 1)

Fiche d'identité territoires et acteurs (année 1)

Bibliographie sélective commentée (année 1 avec actualisation en année 4)

Glossaire (année 1 avec actualisation en année 4)

**Outils d'information**

- Fiches Etat de lieux par territoire « les acteurs de la gouvernance alimentaire » (année 2)
- Fiches Le Point sur « « La gouvernance alimentaire et son système d'acteurs » (fiche de synthèse) (année 2)
- Fiche Le Point sur « Le rôle et la place des intercommunalités dans la gouvernance alimentaire et leurs évolutions » (fiche de synthèse) (année 3)
- Fiche Le Point sur « les pratiques des consommateurs » (fiche de synthèse) (année 2)

**Outils de sensibilisation et d'aide à la décision**

- Document d'éclairage / argumentaire sur les enjeux d'une gouvernance et d'une politique alimentaire d'agglomération et ses leviers (année 2)

**Outils méthodologiques**

- Fiche méthode : Comment évaluer la consommation locale (année 3)
- Fiche méthode : Comment connaître et évaluer l'état de la gouvernance alimentaire d'un territoire (année 3)

**Principales étapes et résultats attendus:**

Année 1 : acculturation interne à Frugal

Année 2 et 3 : appropriation des résultats et production des outils d'information, de sensibilisation et d'aide à la décision et des outils méthodologiques

## VV n°3- Construire les formes agriurbaines de la métropole alimentaire

<b>VV3</b>	<b>Durée :</b>	<b>années 1, 2, 3 et 4</b>
<p><b>Partenaire acteur responsable : Terres en Villes</b></p> <p>Partenaires impliqués : les acteurs partenaires (dont un acteur référent VR1 GO et un RA) dont certains seront rédacteurs des livrables, les responsables chercheurs du VR et les chercheurs les plus impliqués dans le VR, Caprural</p>		
<p><b>Type d'activité</b></p> <p>Production et diffusion d'une boîte à outils          Mise au point de supports de formation          Organisation et animation de formations</p>		
<p><b>Objectifs:</b></p> <p>Mieux se connaître pour mieux se comprendre entre partenaires du projet (publics : partenaires du projet)</p> <p>Partager les mêmes références scientifiques et donner envie d'aller plus loin ; parler le même langage (publics : partenaires du projet, membres de Terres en Villes, grand public)</p> <p>Partager et diffusion une information sur les territoires enquêtés (information par territoire ou synthétique à plusieurs territoires) (publics : partenaires du projet, acteurs des territoires investis)</p> <p>Sensibiliser et acculturer les décideurs publics et privés à l'histoire et à l'actualité des formes agri-urbaines en lien avec les enjeux alimentaires d'agglomération (publics : élus des collectivités, de Chambre consulaires, responsables d'association et de cabinet d'architecture et d'urbanisme, , responsables d'institutions publiques, ... )</p> <p>Donner aux acteurs les moyens de mettre en place la planification alimentaire sur le territoire (publics : techniciens des territoires, urbanistes)</p> <p>Favoriser la capitalisation de ces données sur le long terme : je ne comprends pas le sens de cette phrase &gt; Favoriser l'utilisation des produits de valorisation au-delà du projet (publics : techniciens des territoires, urbanistes)</p>		

**Description des tâches:**

VV3.1 : Acculturation des partenaires du projet (connaissance mutuelle, acquisition d'une culture commune)

Construction d'un cahier des charges commun pour les fiches acteurs, chercheurs et territoires, renseignements des fiches par les acteurs et les chercheurs, mise en forme par TEV, diffusion des fiches

Construction en commun d'une liste de termes à définir, proposition de définition par les chercheurs, mise en débat auprès des acteurs, formalisation par TEV des termes dans un glossaire, diffusion du glossaire

Propositions de références biblio par les chercheurs, réalisation d'une biblio commentée par TEV en lien avec les chercheurs, diffusion de la biblio

VV3.2 : Diffusion, mise en débat et appropriation des résultats de recherche par les acteurs dans les différentes instances de gouvernance du projet (groupes locaux, régionaux et interrégionaux) et les instances de TEV (commission 3)

VV3.3. Traduction des résultats de recherche en résultats opérationnels pour les différents publics cibles et définition précise de chaque livrable

Constitution d'un groupe de travail composé des partenaires acteurs et chercheurs impliqués dans le VV, définition précise des livrables et du cahier des charges

VV3.4. Production et diffusion des différents livrables

Constitution d'ateliers d'écriture acteurs chercheurs pour la rédaction des livrables, animation des ateliers par TEV, mise en forme, édition et diffusion des livrables par TEV

VV3.5. Formation pour l'appropriation des livrables produits dans le projet

Elaboration des contenus de formation dans le groupe de travail constitué pour le VV3.3 élargi à Caprural et Cerema

Réalisation de la formation

**Livrables:****Outils d'acculturation**

- Fiches d'identité chercheurs (année 1)
- Fiches d'identité territoires et acteurs (année 1)
- Bibliographie sélective commentée (année 1 avec actualisation en année 4)
- Glossaire (année 1 avec actualisation en année 4)

**Outils d'information**

- Fiches expériences « bonnes pratiques » (année 1, 2 et 3)
- Fiche Le Point sur « Les nouvelles formes agri-urbaines » (fiche de synthèse) (année 2)
- Fiche Le Point sur « la prise en compte de l'alimentaire dans la planification » (fiche de synthèse) (année 2)
- Fiche le point sur « la rénovation des zones maraîchères et horticoles » (fiche de synthèse) (année 2)

2)

**Outils de méthode**

- Dossier ou Guide « La planification alimentaire pour tous » (année 4)

Formation et appui

- Formation « Comment planifier et aménager les espaces alimentaires de proximité ? » (année 4)

**Principales étapes et résultats attendus:**

Année 1 : acculturation interne à Frugal

Année 1, 2 3 et 4: appropriation des résultats et production des outils d'information, de sensibilisation et d'aide à la décision et des outils méthodologiques

Année 4 : formation

## VV n°4– Co-construire le système alimentaire métropolitain durable et mettre en place sa gouvernance

VV4	Durée :	année 4	
<p><b>Partenaire acteur responsable</b> : Terres en Villes</p> <p><b>Partenaires impliqués</b> : les acteurs partenaires (dont un acteur référent VR1 GO et un RA) dont certains seront rédacteurs des livrables, les responsables chercheurs du VR et les chercheurs les plus impliqués dans le VR, Caprural</p>			
<p><b>Type d'activité</b></p> <p>Animation et accompagnement d'ateliers de prospective territoriale</p> <p>Organisation et animation de journées de sensibilisation</p> <p>Organisation et animation d'une journée et de communication (forum final)</p> <p>Structuration d'un lieu ressources</p> <p>Production et diffusion d'une boîte à outils</p> <p>Mise au point de supports de formation</p> <p>Organisation et animation de formations</p>			
<p><b>Objectifs:</b></p> <p>Partager les mêmes références scientifiques et donner envie d'aller plus loin ; parler le même langage (publics : partenaires du projet, membres de Terres en Villes, grand public)</p> <p>Accompagner les territoires du projet dans la construction d'un projet alimentaire territorial (ateliers de perspective) sur la base des résultats de recherche (publics : acteurs des territoires investis)</p> <p>Sensibiliser et acculturer les décideurs publics et privés et les acteurs de la société civile aux enjeux et à la complexité de la co-construction d'un système alimentaire territorial durable</p> <p>Donner aux acteurs les moyens de co-construire un système alimentaire territorial durable et de mettre en place un observatoire de l'approvisionnement alimentaire (publics : techniciens des territoires)</p> <p>Structurer le lieu ressources Terres en villes (publics : membres de TEV)</p> <p>Favoriser la capitalisation de ces données sur le long terme : je ne comprends pas le sens de cette</p>			

phrase > Favoriser l'utilisation des produits de valorisation au-delà du projet (publics : techniciens des territoires)

**Description des tâches:**

VV4.1 : Acculturation des partenaires du projet (connaissance mutuelle, acquisition d'une culture commune)

Actualisation de la bibliographie et du glossaire, formalisation et diffusion élargie

VV4.2 : Diffusion, mise en débat et appropriation des résultats de recherche par les acteurs dans les différentes instances de gouvernance du projet (groupes locaux, régionaux et interrégionaux) et les instances de TEV (commission 3)

VV4.3. Traduction des résultats de recherche en résultats opérationnels pour les différents publics cibles et définition précise de chaque livrable

Constitution d'un groupe de travail composé des partenaires acteurs et chercheurs impliqués dans le VV, définition précise des livrables et du cahier des charges

VV4.4. Production et diffusion des différents livrables

Constitution d'ateliers d'écriture acteurs chercheurs pour la rédaction des livrables, animation des ateliers par TEV, mise en forme, édition et diffusion des livrables par TEV

VV4.5. Structuration du lieu ressources TEV

VV4.6. Animation d'ateliers de prospective avec production de scénarii dans chacun des 9 territoires d'étude

VV4.5. Organisation de journées de sensibilisation et du forum final avec ouverture européenne

VV1.5. Formation pour l'appropriation des livrables produits dans le projet

Elaboration des contenus de formation et des appuis dans le groupe de travail constitué pour le VV1.3 élargi à Caprural

Réalisation de la formation

**Livrables:**

**Outils d'acculturation**

- Bibliographie sélective commentée (actualisation en année 4)
- Glossaire (actualisation en année 4)

**Outils d'information**

- Forum final avec ouverture européenne (année 4)

**Outils méthodologiques**

Fiche méthode « Construire un observatoire de l'approvisionnement alimentaire : quels indicateurs pour évaluer le degré d'autonomie des systèmes alimentaires ? » (année 4)

- Guide Co-construire un système alimentaire territorial durable (année 4)

Structuration du lieu ressources Terres en Villes (année 4)

**Outils de sensibilisation et d'aide à la décision**

- document d'éclairage / argumentaire « Pourquoi co-construire un système alimentaire métropolitain durable ? » (année 4)
  - 9 Ateliers de prospective sur le projet alimentaire territorial pour chaque territoire + scénarii (année 4)
- Formation et appui
- Modules de formation avec Kit de jeu de rôle (année 4)
- Mise au point d'un MOOC

**Principales étapes et résultats attendus:**

Année 4 :

acculturation interne à Frugal (mise à jour des outils)

appropriation des résultats et production des outils d'information, de sensibilisation et d'aide à la décision et des outils méthodologiques

formation aux outils

Appui aux territoires

## 7. Gouvernance du projet (1 page max.)

### **Dispositif de pilotage scientifique et d'animation des opérations de valorisation**

La Coordination scientifique du projet a été conçue afin de consolider la dimension interrégionale et partenariale du projet tout en respectant les spécificités et intérêts régionaux.

Ainsi la coordination interrégionale du projet est assurée par Bernard Pecqueur, économiste et aménageur, professeur des universités et membre de l'UMR Pacte 5194 assisté de Catherine Darrot, sociologue, maître de conférences à Agrocampus Ouest et membre de l'UMR ESO 6590.

La coordination et l'animation des volets de recherche seront assurées par un binôme scientifique représentatif des deux régions :

- Bernard Pecqueur et Maxime Marie, géographe, maître de conférences de l'université de Caen, membre de l'UMR ESO coordonneront le VR1 - Flux alimentaires métropolitains
- Luc Bodiguel, juriste, professeur de droit de l'université de Nantes, membre de l'UMR DCS 6297 et Séverine Saleilles, sciences de gestion, maître de conférences, EA COACTIS 4161 coordonneront le VR2 - Acteurs et modalités de gouvernance alimentaire urbaine
- Jennifer Buyck, architecte, maître de conférences, membre de l'UMR Pacte et Christine Margetic, géographe, professeur de l'université de Nantes, membre de l'UMR ESO

- Catherine Darrot et Claire Delfosse, géographe, professeur de l'université de Lyon, directrice du laboratoire d'études rurales

Bernard Pecqueur assisté de Claire Delfosse et Catherine Darrot assistée de Christine Margetic animeront respectivement les équipes rhônalpine et Grand-Ouest.

Serge Bonnefoy pour Terres en Villes sera le correspondant acteur du coordinateur scientifique et le réseau désignera un correspondant par VR, 2 acteurs membres de Rhône-Alpes et 2 du Grand-Ouest. Ainsi, un représentant du réseau participera systématiquement aux réunions scientifiques de VR et d'interVR.

Le dispositif de valorisation sera coordonné et animé par Serge Bonnefoy, secrétaire technique de Terres en Villes, docteur en économie assisté de la chargée de mission du réseau. Les autres référents acteurs VR qui seront aussi les référents des volets de valorisation et un acteur référent par territoire d'étude compléteront la représentation des acteurs dans ce dispositif. Côté chercheurs, les responsables de VR seront intégrés au dispositif de valorisation. La réunion d'un atelier de valorisation en début de 4<sup>ème</sup> année précisera le plan de valorisation de cette année stratégique. On favorisera les réunions « visio » et échanges réguliers bilatéraux entre acteurs référents et chercheurs pour assurer un pilotage régulier de la valorisation.

### **Dimension inter-organismes et interrégionale, et liens avec d'autres projets de recherche-innovation-développement**

L'enquête sociologique « agriculteurs » du VR2 sera mutualisée avec le projet porté par l'INRA-SAD, et sera pilotée par Philippe Boudes et Catherine Darrot.

Mise en lien avec autres projets PSDR Parents : foncier et alim en IdF, USUS, SYAM Rhône-Alpes, (PSDR foncier Nantes)

A noter que c'est le pôle métropolitain lyonnais en la personne de sa chargée de mission Camille Citerne qui aura en charge d'organiser les échanges et de favoriser la complémentarité entre les projets PSD4 Frugal et SYAM.

Terres en Villes assurera l'articulation entre la fin de la recherche –action FAFU (ouvrage final et forum fin 2016) et le projet Frugal, le VR 3 de Frugal ayant été largement inspiré pas les travaux de FAFU. De même, en raison de la proximité thématique, Terres en Villes organisera les échanges avec le projet de l'université de Wageningen, si celui-ci est retenu par l'Union Européenne.

### **Formes d'implication des partenaires dans le projet**

Les partenaires sont impliqués de manière systématique et multiple :

- Cette implication est structurellement organisée dans les instances partenariales du projet en faisant en sorte que soient associés dans ces instances outre Terres en Villes, les représentants du monde des collectivités, du monde socioéconomique et de la société civile. Ces instances sont :
  - Les 9 groupes locaux, un par territoire d'étude
  - L'atelier région, un par région
  - Le séminaire interrégional
- Les partenaires sont impliqués également dans le suivi des VR et InterVR de recherche, particulièrement l'acteur référent Terres en Villes. Le fait que le secrétaire technique de Terres en Villes soit également chercheur associé de l'UMR Pacte et impliqué dans le VR3 facilitera également cette implication.
- Terres en Villes et ses partenaires territoriaux coordonnent et animent le dispositif de valorisation et ses 4 volets

Non négligeable, Terres en Villes est impliqué financièrement dans le projet. La part de subvention accordée aux travaux des acteurs est un gage de la prise en compte par la recherche du partenariat avec les acteurs et réciproquement.

## **Gouvernance administrative et financière du projet**

Le coordinateur scientifique, le représentant de l'acteur référent Terres en Villes, les autres copilotes des VR et la chargée de mission de Terres en Villes constituent l'équipe de pilotage du projet et les interlocuteurs privilégiés du dispositif PSDR, régional comme national. Ils piloteront le suivi administratif (rapport annuel notamment) et la communication du projet sous la responsabilité du coordinateur scientifique, Bernard Pecqueur et du représentant de l'acteur référent, Serge Bonnefoy.

Sur le plan financier, les responsables techniques et gestionnaires impliqués des 7 laboratoires de recherche et de Terres en Villes auront en charge le suivi financier du projet pour ce qui les concerne toujours sous la responsabilité du coordinateur scientifique et du représentant de l'acteur référent.

Les orientations administratives et financières du projet seront rappelées et précisées si besoin lors du séminaire interrégional de lancement puis elles seront si nécessaire ajustées annuellement à chaque séminaire interrégional acteurs-chercheurs. Dans l'intervalle, les décisions et gestion seront prises lors des ateliers régionaux acteurs-chercheurs.

Le budget est ventilé par équipes de recherche et acteur référent. Pour Rhône-Alpes comme pour le Grand-Ouest, Terres en Villes est partenaire financier.

## **Propriété des données et résultats**

Publique - La décision de publier ou de valoriser les résultats du projet doit être d'abord débattue entre les acteurs et chercheurs qui ont contribué à les produire. En cas de conflit, l'équipe de coordination nationale du projet tranchera.

### **Risques et problèmes potentiels pendant le projet**

<b>Risque</b>	<b>Mitigation</b>
Difficulté de calendrier – Différence de rythme interrégionale	Echéances claires dès le kick-off meeting Rôle des coordinateurs de VR – Dialogue interrégional grâce à la structure de gouvernance
Etendue de la région Grand Ouest et conséquences sur la capacité de synthèse	Séminaires régionaux fréquents Participation de chercheurs des quatre régions du Grand Ouest dans chaque VR Désignation d'un correspondant par site chargé d'assurer le relais et l'animation de l'équipe locale
Nombre de participants dans le projet : limites budgétaires et de vision partagée	Temps de recherche valorisé des chercheurs important Priorisation des recherches en local : chaque chercheur et acteur travaille d'abord sur son site (réduction des frais de déplacement) Délégation de porte-parole par site et par VR lors des rencontres nationales Mobilisation importante des compétences d'encadrement de travaux d'étudiants pour les chercheurs mobilisés
Désengagement ou disparition de coordinateurs de tâches ou de projet	Binômes d'animation privilégiés Répartition des responsabilités scientifiques, délégués de sites et de VR Gouvernance participative

La difficulté de synthèse des données systémiques n'est pas appréhendée comme un risque, elle est inhérente au dispositif du projet. Les observations réflexives rassemblées lors de telles difficultés constitueront des éléments de résultats.

Il en va de même pour l'hétérogénéité des situations sur les terrains choisis.